



AVANCER

UN PLAN CONCRET POUR LA CLASSE MOYENNE





AVANCER

UN PLAN CONCRET POUR LA CLASSE MOYENNE

Table des matières

Préface	4
Bâtir une classe moyenne forte	6
Rendre la vie plus abordable	7
Améliorer la situation des travailleurs canadiens	12
Des familles plus fortes et en santé	16
Offrir aux aînés une retraite plus sûre	18
Investir dans de bons emplois pour la classe moyenne.....	20
Aider les entrepreneurs du Canada à croître et à prospérer.....	21
Bâtir des communautés fortes et créer des emplois	23
Investir dans la réussite des régions rurales.....	26
Favoriser les échanges commerciaux au pays et dans le monde entier.....	29
Protéger notre environnement et faire progresser notre économie.....	31
Lutter contre les changements climatiques et se préparer à y faire face.....	32
Bâtir des communautés plus vertes, plus écoénergétiques et plus abordables	35
Protéger le patrimoine naturel du Canada	38
Bâtir un canada plus fort.....	41
Assurer la sécurité des Canadiens.....	42
Soutenir les anciens combattants et leurs familles.....	46
Promouvoir l'égalité et la diversité.....	48
Arts et culture	54
Protéger et promouvoir les langues officielles.....	56
Aider les Canadiens à obtenir de meilleurs services	58
Renforcer le Parlement et les institutions publiques	60
Bâtir un avenir meilleur avec les peuples autochtones	62
Combler l'écart grâce à de meilleurs services	63
Favoriser des économies autochtones prospères.....	66
Continuer de faire avancer la réconciliation.....	67
Appuyer les priorités des Premières Nations.....	69
Appuyer les priorités des Inuits.....	71
Appuyer les priorités de la Nation des Métis	73
Assurer la place du Canada dans le monde.....	75
Un Canada fort, sécuritaire et engagé.....	76
Un leadership fidèle à nos valeurs.....	78
Favoriser la diversité et le développement de nos communautés	80
Un plan financier responsable.....	82
Déclaration sur l'égalité des sexes	90



Au cours des quatre dernières années, nous avons accompli beaucoup ensemble.

Inspirés par la confiance que vous avez placée en nous et par votre travail acharné, nous aidons un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à joindre les deux bouts, nous facilitons la vie des parents qui veulent offrir une vie meilleure à leurs enfants, nous en faisons davantage pour protéger notre environnement et nous maintenons la vigueur de notre économie dans un monde de plus en plus complexe.

Au cours des quatre dernières années, nous avons notamment :



Instauré et bonifié l'Allocation canadienne pour enfants afin d'aider les familles à composer avec la hausse du coût de la vie



Bonifié le Supplément de revenu garanti pour aider les aînés à faible revenu à joindre les deux bouts



Augmenté l'impôt du 1 % des plus riches et réduit celui de la classe moyenne



Conclu le nouvel ALENA – Le Canada est maintenant le seul pays du G7 à avoir conclu des accords de libre-échange avec tous les pays du groupe



Construit de nouveaux logements abordables grâce à la toute première Stratégie nationale sur le logement



Protégé nos communautés côtières et nos écosystèmes grâce au Plan de protection des océans



Créé plus d'un million d'emplois au pays depuis 2015 et atteint le taux de chômage le plus bas en 40 ans



Levé 87 avis d'ébullition d'eau à long terme dans les communautés autochtones, et nous sommes en voie de lever tous ces avis d'ici 2021



Bonifié le Régime de pensions du Canada pour offrir aux Canadiens une retraite sûre



Annoncé notre intention d'interdire les plastiques à usage unique



Baissé le taux d'imposition des petites entreprises pour les aider à prendre de l'expansion et à créer plus d'emplois



Jeté les bases du programme national d'assurance-médicaments

Dans le cadre de cette élection, nous avons tous un choix à faire. Nous pouvons continuer d'avancer en misant sur les progrès que nous avons réalisés, ou retourner aux coupes désastreuses des conservateurs.

Nous choisissons d'avancer – pour tous les Canadiens.



CHAPITRE UN

Bâtir une classe moyenne forte



Rendre la vie plus abordable

L'économie du Canada est vigoureuse et en plein essor, mais parce que le coût de la vie augmente, et ce n'est pas tout le monde qui en bénéficie. Trop de familles éprouvent toujours de la difficulté à joindre les deux bouts. Nous choisirons d'avancer avec un plan concret qui rendra la vie plus abordable pour les Canadiennes et les Canadiens, et plus particulièrement pour la classe moyenne et les personnes qui travaillent fort pour en faire partie.

Plus d'argent, non imposable

Nous aiderons les Canadiens à conserver une plus grande part de leurs gains.

Il y a quatre ans, nous avons accordé aux Canadiens l'allègement fiscal qu'ils méritaient. Nous avons remis des centaines de dollars dans les poches des Canadiens de la classe moyenne et des personnes qui travaillent fort pour en faire partie en baissant leurs impôts et en demandant au 1 % des plus riches de payer un peu plus.

Au cours des quatre dernières années, nous avons investi dans les Canadiens qui, à leur tour, ont investi dans leurs communautés, créant plus d'un million de nouveaux emplois et faisant chuter les taux de chômage et de pauvreté du Canada à des niveaux records.



Pour continuer d'avancer et aider encore davantage la classe moyenne, nous veillerons à ce que les contribuables ne paient pas d'impôt fédéral sur la première tranche de 15 000 \$ de leur revenu. Cela permettra à la famille moyenne d'économiser près de 600 \$ par année.

Grâce à cette mesure, environ 700 000 Canadiens de plus, dont des aînés et des jeunes en début de carrière, ne paieront pas du tout d'impôt fédéral. Environ 40 000 Canadiens de plus sortiront de la pauvreté.

Alors que le plan fiscal d'Andrew Scheer donnerait plus d'avantages aux Canadiens les plus riches, notre plan baisse les impôts de la plupart de ceux qui gagnent moins. Il aide la classe moyenne et veille à ce que les personnes les plus riches ne bénéficient pas d'un coup de pouce de plus. Notre baisse d'impôt aidera aussi à sortir deux fois plus de Canadiens de la pauvreté que ne le ferait le plan des conservateurs.

	Le plan libéral	Le plan conservateur
Nombre de nouveaux contribuables à faible revenu qui ne paieront pas d'impôt fédéral sur le revenu dans le cadre de chacun des plans	693 400	64 400
Nombre de personnes qui sortiront de la pauvreté	60 000⁽¹⁾	19 200
Personnes qui en profiteront le plus	Canadiennes et Canadiens de la classe moyenne	Canadiens à revenu plus élevé
Révision à la hausse des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés	Jusqu'à 729 \$ lorsque vous atteignez l'âge de 75 ans	×
Révision à la hausse des prestations de survivant pour les aînés	Jusqu'à 2 080 \$ de plus chaque année	×
Révision à la hausse des prestations de l'Allocation canadienne pour enfants	Jusqu'à 1 000 \$ de plus pour les enfants de moins d'un an	×
Prestations de maternité et prestations parentales non imposables, réglées d'avance sur votre chèque	Oui	×
Réduction des frais de garde d'enfants	Réduction de 10 % des frais pour les services de garde avant et après l'école	×
Réduction des frais de services de téléphonie cellulaire	Réduction de 25 % des factures de cellulaire et de services sans fil	×
Augmentation du montant des bourses d'études canadiennes pour les étudiants de niveau postsecondaire	Jusqu'à 1 200 \$ de plus chaque année	×

(1) Comprend les réductions d'impôts et la hausse des prestations de la Sécurité de la vieillesse

Acheter sa première maison

Nous faciliterons l'achat d'une première maison pour un plus grand nombre de personnes.

Pour bon nombre de jeunes en début de carrière, il est pratiquement impossible d'économiser suffisamment d'argent pour une mise de fonds en vue d'acheter une première propriété. Pendant dix ans, les conservateurs de Stephen Harper n'ont rien fait pour s'attaquer à ce problème grandissant.

Pour aider davantage de personnes à acheter leur première maison, nous choisissons d'avancer en lançant le nouvel Incitatif à l'achat d'une première propriété. Cet incitatif offre jusqu'à 10 % de remise sur le prix d'achat d'une première habitation. Nous augmenterons aussi la valeur admissible à près de 800 000 \$ dans les régions où les maisons coûtent le plus cher, comme la région du grand Toronto, de Vancouver et de Victoria. Étant donné que la dynamique du marché immobilier évolue d'une région à l'autre, le programme sera ajusté en conséquence.

Pour atténuer les effets de la spéculation étrangère, responsable d'une part de l'augmentation du prix des propriétés, nous mettrons en place une taxe nationale uniforme sur les logements inoccupés et la spéculation immobilière pour les non-résidents qui ne sont pas Canadiens.

De plus, nous collaborerons avec les provinces, les territoires et les communautés intéressés pour mettre au point une approche nationale en matière de transparence des propriétés réelles pour que les forces de l'ordre et les autorités fiscales aient les outils nécessaires pour lutter efficacement contre les crimes financiers dans le secteur immobilier, tout en respectant la vie privée des Canadiens.

Plus d'aide pour les familles

Nous donnerons aux parents plus de temps et d'argent pour les aider à élever leurs enfants.

Rien n'est plus important pour les parents que de passer du temps avec leurs enfants. Cependant, élever une famille coûte cher. C'est surtout le cas pour les jeunes parents qui gagnent moins alors que le prix des articles pour bébé et des garderies est très élevé.

En misant sur la réussite de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), qui donne plus d'argent tous les mois à neuf familles sur dix et a permis de sortir 300 000 enfants de la pauvreté, nous aiderons encore plus de familles à joindre les deux bouts. Nous :

- verserons jusqu'à 1 000 \$ de plus aux familles afin de les aider au moment où élever des enfants coûte particulièrement cher en bonifiant de 15 % l'ACE pour les enfants de moins d'un an;
- veillerons à ce que les familles aient plus d'argent tout de suite en rendant non imposables les prestations de maternité et les prestations parentales;
- rendrons les congés payés plus équitables pour les familles en instaurant un congé de 15 semaines pour les parents adoptifs, y compris les familles LGBTQ2, de manière à ce que tous obtiennent les mêmes avantages pour prendre soin de leurs enfants.

Grâce à ces changements, une famille de deux personnes dont le revenu est de 90 000 \$, qui attend un enfant et qui est déjà admissible aux prestations d'assurance-emploi (AE), recevra un supplément d'environ 2 300 \$ en aide non imposable afin d'assurer à son enfant le meilleur départ possible dans la vie.

Nous choisirons aussi d'avancer en instaurant un Congé familial payé garanti pour les familles. Ce programme ambitieux veillera à ce que les parents qui ne sont pas admissibles aux congés payés de l'AE – ou ceux qui ne reçoivent pas assez de soutien parce qu'ils sont entre deux emplois, gagnent peu ou n'ont pas travaillé un nombre suffisant d'heures – reçoivent un revenu garanti pendant la première année de vie de leur enfant. Ce programme profitera particulièrement aux femmes, qui assument habituellement une plus grande part des responsabilités parentales. De plus, il fera en sorte que chaque parent canadien puisse passer la première année de vie de leur enfant avec eux, au moment où c'est le plus important.



EN SERVICES DE GARDE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Les résidents du Québec recevront des prestations comparables pour la portion de l'impôt fédéral qu'ils paient dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale. Nous veillerons également à ce que le Congé familial payé garanti soit efficacement intégré au régime québécois de prestations parentales, que la province continuera de gérer elle-même.

Des services de garde pour enfants plus accessibles et plus abordables

Nous améliorerons l'accès aux services de garde avant et après l'école et les rendrons plus abordables pour les familles.

Les parents travaillent fort pour subvenir aux besoins de leur famille et donner à leurs enfants un bon départ dans la vie. Toutefois, comme les parents qui travaillent le savent, l'accès à des services de garde abordables et de qualité demeure important même quand un enfant commence l'école. Pour beaucoup de familles, il est difficile de trouver un service de garde abordable avant et après l'école. Cela est particulièrement vrai pour les parents dont les heures de travail sont irrégulières, comme ceux qui font des heures supplémentaires, travaillent tard ou ont plusieurs emplois.

Andrew Scheer pense que la façon d'aider les familles est d'offrir un crédit d'impôt à ceux qui envoient leurs enfants à l'école privée. Les familles canadiennes ont besoin de services de garde abordables et de qualité. Baisser les impôts des plus riches au détriment du reste de la population n'est pas la solution.

Nous avons déjà créé des dizaines de milliers de nouvelles places en services de garde préscolaires et nous créerons jusqu'à 250 000 places de plus en services de garde avant et après l'école pour les enfants de moins de dix ans. Dans au moins 10 % des cas, les heures d'ouverture de ces services de garde seront prolongées.

Pour aider les familles à assumer le coût élevé de la garde d'enfants, nous baisserons aussi les frais des services de garde avant et après l'école de

10 % dans l'ensemble du pays. Plus d'un million de familles bénéficieront de ces changements. Ainsi, une famille ontarienne de quatre personnes avec deux enfants économisera environ 800 \$ chaque année.

Nous offrirons plus de soutien à nos éducateurs de la petite enfance pour que, partout au pays, ils soient mieux rémunérés et mieux formés pour prendre soin de nos enfants. Cette aide se traduira par une diminution des frais de scolarité pour les personnes sur le point d'obtenir leur diplôme en éducation de la petite enfance et une aide supplémentaire pour couvrir les frais des éducateurs de la petite enfance qui cherchent à suivre une formation supplémentaire.

De plus, pour que chaque parent ait accès à des services abordables et de qualité peu importe où il vit, nous travaillerons en collaboration avec les provinces et les territoires pour créer un système pancanadien de services de garde d'enfants.

Une éducation abordable

Nous continuerons d'aider les étudiants des collèges et universités à payer leurs frais de scolarité.

De nos jours, obtenir un titre ou un diplôme universitaire n'est pas un luxe – c'est une nécessité pour décrocher de bons emplois bien rémunérés. Nous reconnaissons que beaucoup d'étudiants n'ont pas les moyens de faire des études postsecondaires. C'est pourquoi nous avons instauré des mesures pour leur venir en aide, comme bonifier et réduire le taux d'intérêt des bourses d'études canadiennes, améliorer le programme d'aide au remboursement et offrir plus d'aide aux étudiants adultes et aux personnes qui reçoivent des prestations d'AE.

Néanmoins, le loyer, le coût des manuels scolaires et l'épicerie – combinés aux coupes effectuées par les gouvernements provinciaux conservateurs – représentent un poids financier important pour les étudiants et une source de stress.

Pour aider plus d'étudiants à se préparer à obtenir de bons emplois en accumulant moins de dettes, nous offrirons des bourses encore plus généreuses et des prêts plus abordables.

Nous donnerons aux étudiants à temps plein et à temps partiel jusqu'à 1 200 \$ de plus par an en augmentant le montant des bourses d'études canadiennes. De plus, nous accorderons aux étudiants une période de grâce de deux ans, sans intérêt, avant de commencer à rembourser leur prêt. Enfin, nous modifierons aussi les règles de façon à ce que les diplômés n'aient pas à rembourser leur prêt avant de gagner au moins 35 000 \$. Si leurs revenus venaient à être inférieurs à ce niveau, leur remboursement serait reporté.

Pour que les parents puissent se concentrer sur leur famille et pas seulement sur leurs dettes, nous permettrons aux nouveaux parents de suspendre le remboursement de leur prêt étudiant, sans intérêt, jusqu'à ce que leur plus jeune enfant atteigne l'âge de cinq ans. Les nouveaux parents qui ont obtenu leur diplôme, mais qui n'ont pas terminé de rembourser leur prêt étudiant, pourront également faire une pause jusqu'à ce que leur enfant ait cinq ans.

Nous accorderons une compensation supplémentaire aux provinces et aux territoires qui ne participent pas au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Frais de téléphonie cellulaire

Nous aiderons à réduire de 25 % les frais de téléphonie cellulaire et de services sans fil.

Les prix que les Canadiens paient pour leurs services de téléphonie cellulaire sont parmi les plus élevés au monde, alors que les entreprises canadiennes de télécommunication sont parmi les plus rentables des pays industrialisés.

Pour aider à réduire la facture des services de téléphonie cellulaire et à ramener ces frais au même niveau que celui d'autres pays, nous réduirons le coût de ces services de 25 % au cours des deux prochaines années en utilisant les pouvoirs réglementaires du gouvernement. Cette mesure permettra à la famille type de la classe moyenne d'économiser près de 1 000 \$ par année.

Mobilité des habitants du Nord

Nous rendrons la vie plus abordable pour ceux qui habitent dans le Nord du Canada.

Que ce soit pour se rendre à l'école, aller à un rendez-vous chez le médecin ou visiter leur famille, ceux qui vivent dans le Nord du Canada doivent se déplacer. Toutefois, le coût élevé des billets d'avion les en empêche souvent. Actuellement, la déduction pour les habitants de régions éloignées permet uniquement aux personnes qui reçoivent déjà des avantages relatifs aux voyages en tant qu'employés de déduire leurs frais de déplacement. Aucune aide n'est accordée aux personnes dont l'employeur ne contribue pas à couvrir ces frais.

Pour réduire le coût des déplacements pour tous les habitants du Nord, nous améliorerons la déduction pour les habitants de régions éloignées de façon à octroyer au moins 1 200 \$ de frais de déplacement déductibles à tous ceux qui habitent une zone nordique. Pour ceux qui habitent une zone intermédiaire, le montant passera à 600 \$.

Pour veiller à ce que ces économies ne se retrouvent pas directement dans les caisses des transporteurs aériens et des sociétés de transport, nous demanderons au Bureau de la concurrence d'encadrer la fixation des prix du transport dans le Nord. De plus, nous collaborerons avec les communautés couvertes par ces zones pour faire en sorte que les habitants du Nord, peu importe où ils sont situés, obtiennent l'aide dont ils ont besoin pour rendre leur vie plus abordable.



Améliorer la situation des travailleurs canadiens

Les Canadiens sont parmi les travailleurs les plus compétents et les mieux éduqués au monde. Même au moment où le taux de chômage atteint un creux historique, trouver et garder un bon travail représente toujours un défi à cause de la nature changeante du travail. Nous donnerons aux travailleurs canadiens l'aide dont ils ont besoin pour améliorer leur situation et continuer de faire croître notre économie.

De l'aide quand les gens en ont le plus besoin

Nous accorderons plus d'aide aux travailleurs expérimentés qui sont mis à pied.

Tous les jours, les Canadiens travaillent fort pour subvenir aux besoins de leur famille et assurer la croissance et la prospérité de notre économie. S'ils se retrouvent soudainement sans emploi après la fermeture de leur entreprise, ils ne devraient pas avoir de la difficulté à obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Pour aider les travailleurs à trouver un nouvel emploi après avoir perdu le leur, nous instaurerons une prestation d'assurance-carrière. Cette prestation sera versée à ceux qui ont travaillé pour le même employeur pendant au moins cinq ans de suite et qui se retrouvent sans emploi lorsque leur entreprise ferme ses portes.

Les gens commenceront à recevoir la prestation d'assurance-carrière lorsque leurs prestations d'assurance-emploi prennent fin. La nouvelle prestation fournira 20 % de plus de rémunération assurable au cours de la première année de mise à pied, et 10 % de plus au cours de la deuxième année. Les travailleurs pourront donc toucher un montant pouvant aller jusqu'à 15 900 \$ sur deux ans, ce qui leur donnera une nouvelle aide considérable à un moment difficile de leur vie.

Contrairement aux autres prestations d'assurance emploi (AE), la prestation d'assurance-carrière ne sera pas retenue si le bénéficiaire perçoit un autre revenu. Il s'agit d'une aide garantie qui assurera aux travailleurs une plus grande tranquillité d'esprit, leur donnera la possibilité de reprendre des études ou les aidera à payer leurs factures, le cas échéant.

De l'aide pour trouver et garder un bon emploi

Nous continuerons à aider tous les travailleurs à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

Pendant des générations, les Canadiens de la classe moyenne et les personnes qui travaillent fort pour en faire partie avaient la certitude qu'un bon emploi était le gage d'une bonne qualité de vie. Les familles pouvaient payer leurs factures, épargner pour leur retraite et mettre de l'argent de côté pour l'éducation de leurs enfants.

Aujourd'hui, la nature changeante du travail fait en sorte que les travailleurs doivent changer d'emplois plusieurs fois au cours de leur vie active, ce qui pose un nouveau défi: comment obtenir la formation nécessaire pour garder leur emploi actuel ou se préparer à un nouvel emploi.

Pour donner aux gens le temps et l'argent nécessaires pour mettre leurs compétences à jour, nous irons de l'avant avec l'Allocation canadienne pour la formation (ACF). Cette allocation donne plus d'argent aux travailleurs pour suivre une formation et leur offre un soutien financier pour la durée de leur formation. Elle permettra également aux travailleurs de prendre le temps d'acquérir de nouvelles compétences, en plus de garantir qu'ils retrouveront leur emploi une fois la formation complétée.

De meilleures conditions de travail

Nous renforcerons les avantages sociaux et ferons du Canada un endroit de choix où travailler.



Au cours des quatre dernières années, nous avons contribué à rendre les conditions de travail plus souples et plus sûres pour plus de personnes. Cependant, de nombreux travailleurs ont toujours de la difficulté à concilier le travail et la famille. Pour certains, cela veut dire manquer des obligations familiales importantes parce qu'ils doivent travailler tard ou être constamment disponibles en ligne.

Pour d'autres, cela veut dire souffrir en silence parce qu'ils craignent de parler de problèmes de santé mentale qui peuvent avoir une incidence sur leur travail. Ces travailleurs méritent mieux.

Pour rendre la vie moins stressante et donner aux gens plus de temps à consacrer à leurs familles et amis, nous choisissons d'avancer en proposant de nouvelles protections fédérales qui seront intégrées au code du travail. Elles comprendront notamment :

- Une journée supplémentaire à consacrer à la famille et aux amis, grâce à une nouvelle journée canadienne de la Famille;
- Un salaire minimum fédéral de 15 \$ par heure à compter de 2020, indexé sur l'inflation et assorti de dispositions visant à faire en sorte que, quand le salaire minimum est plus élevé à l'échelle provinciale ou territoriale, ce soit ce salaire qui ait préséance;
- Un meilleur soutien pour la santé mentale des travailleurs, en incluant la santé mentale en tant qu'élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail et en exigeant des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures en milieu de travail;
- De meilleures protections pour les personnes qui travaillent sur des plateformes numériques. Il s'agit souvent de travailleurs contractuels ou à la pige (par exemple, les chauffeurs au service d'entreprises de transport coopératif) dont le statut n'est pas clairement couvert par les lois provinciales ou fédérales. Nous leur accorderons donc une meilleure protection en élaborant des règles fédérales adaptées à ce secteur économique en plein essor;
- De nouvelles dispositions, qui seront élaborées de concert avec les employeurs et les syndicats, et qui donneront aux travailleurs le « droit de se déconnecter ». Ces dispositions permettront aux travailleurs de continuer à faire des heures supplémentaires tout en donnant à ceux qui le désirent le droit de ne pas travailler plus.

Pour aider les travailleurs qui tombent malades et qui ont besoin d'aide pour payer leurs factures pendant qu'ils se reposent et récupèrent, notamment à la suite d'un traitement contre le cancer, nous prolongerons les prestations de maladie de l'AE de 15 à 26 semaines.

Une formation garantie pour les apprentis

Nous aiderons les apprentis qui ont choisi un métier désigné Sceau rouge à acquérir l'expérience de travail dont ils ont besoin pour terminer leur certification et trouver un emploi de qualité bien rémunéré.

Les personnes qui exercent un métier spécialisé apportent des contributions essentielles à notre économie. Ils bâtissent nos maisons, aident à nourrir nos familles et assurent l'alimentation en électricité et le transport dans nos communautés. Pourtant, trop souvent, les apprentis ne peuvent pas saisir les occasions qui se présentent à eux parce qu'ils n'ont pas acquis l'expérience de travail nécessaire pour terminer leur formation à temps.

Aujourd'hui, seul un apprenti qui a choisi un métier désigné Sceau rouge sur cinq est en mesure de terminer sa formation à temps pour obtenir sa certification. Le manque d'emplois stables est cité comme la cause la plus courante. Cela est aussi vrai des métiers où le salaire moyen est de 100 000 \$ par année.

Pour donner aux apprentis une plus grande tranquillité d'esprit et des occasions d'acquérir une expérience de travail, nous créerons le Service canadien d'apprentissage, en partenariat avec les provinces, les territoires, les employeurs et les syndicats. Grâce à cette nouvelle aide, les apprentis qui se lancent dans un métier désigné Sceau rouge pourront être plus confiants quant à l'avenir, sachant que des emplois seront disponibles lorsque le moment sera venu.

Pour soutenir ces efforts, nous collaborerons avec nos partenaires pour créer plus de débouchés en fournissant jusqu'à 10 000 \$ par apprenti, sur une période de quatre ans, pour chaque nouveau poste créé. Cet investissement aidera 12 500 apprentis de plus à terminer leur formation à temps.

De plus, le gouvernement montrera l'exemple en embauchant directement jusqu'à 250 apprentis de plus chaque année. Nous le ferons en exigeant de nos fournisseurs qu'ils participent au Service canadien d'apprentissage et en obligeant les bénéficiaires de contrats fédéraux de construction à atteindre certaines cibles en matière d'inclusion des femmes dans les métiers spécialisés.

De l'aide pour les travailleurs saisonniers

Nous apporterons des modifications définitives au programme d'AE pour procurer aux travailleurs saisonniers un soutien financier plus fiable lorsqu'ils ne travaillent pas.

Les secteurs comme le tourisme et la transformation du poisson constituent un bassin d'emplois important dans de nombreuses communautés. En raison de la nature saisonnière de leur emploi, les travailleurs se retrouvent souvent sans emploi pendant plusieurs mois de suite, et cette situation est indépendante de leur volonté.

Pour améliorer la sécurité d'emploi de ces travailleurs et leur accorder plus de soutien, plus particulièrement quand l'AE est interrompue à cause d'un marché du travail changeant, nous améliorerons un projet pilote récent qui a fourni une aide supplémentaire à des dizaines de milliers de travailleurs saisonniers.

À la conclusion de ce projet pilote, nous mettrons en place un programme permanent pour donner aux travailleurs saisonniers des avantages plus importants et plus fiables. Ces avantages leur permettront de mieux subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille entre leurs saisons travaillées.

Nous collaborerons aussi avec Statistique Canada pour renforcer la collecte de données sur les marchés du travail locaux de façon à ce que l'AE puisse mieux tenir compte des réalités du terrain, plus particulièrement dans les régions rurales et diversifiées.

Des lieux de travail et des écoles plus accessibles

Nous faciliterons l'accès à l'emploi et aux études pour les personnes vivant avec un handicap.

Au Canada, près de 650 000 personnes vivant avec un handicap peuvent travailler ou faire des études, mais doivent y renoncer parce qu'elles n'ont pas accès aux aménagements adéquats.

Pour aider davantage de personnes vivant avec un handicap à suivre des programmes d'études, participer au marché du travail et rejoindre la classe moyenne, nous créerons un nouveau Fonds national pour l'accessibilité en milieu de travail. Ce fonds sera doté d'une enveloppe de 40 millions de dollars par année et visera à rendre certaines petites et moyennes entreprises plus accessibles. Les employeurs et les écoles devront également verser une contribution égale de façon à fournir un montant combiné de 10 000 \$ afin de couvrir les frais d'aménagement.

Les employeurs et les écoles continueront d'être soumis à leurs obligations en matière d'accessibilité en vertu de la réglementation provinciale et fédérale.



Des familles plus fortes et en santé

Un régime de soins de santé public universel robuste et fiable est important pour tous les Canadiens et pour notre économie. Lorsque nous sommes en bonne santé physique et mentale, lorsque nous avons un accès fiable aux soins de santé et un accès abordable aux médicaments d'ordonnance dont nous avons besoin pour guérir et rester en santé, nous sommes mieux placés pour travailler, contribuer à la croissance de notre communauté et prendre soin de notre famille.

Régime public de soins de santé

Nous renforcerons le régime de soins de santé et veillerons à ce que chaque Canadien ait accès aux soins de haute qualité qu'il mérite.

Pour plus d'une décennie, l'inaction des conservateurs mettait en péril l'avenir de notre régime public de soins de santé. Nous avons renversé cette tendance alarmante en signant de nouveaux accords sur la santé, qui prévoient des investissements de plusieurs milliards de dollars dans les soins et en veillant à ce que les soins à domicile et la santé mentale disposent du financement nécessaire pour améliorer concrètement la vie des gens.

Nous continuerons à collaborer avec les provinces et les territoires pour rendre les soins plus accessibles, raccourcir les temps d'attente et améliorer le bilan de santé de tous. À cet égard, nous :

- ferons en sorte que chaque Canadien puisse facilement trouver un médecin de famille ou une équipe de soins de santé primaires, ce qui améliorera la qualité des soins pour près de cinq millions de Canadiens dont l'accès aux soins est limité;
- établirons des normes nationales claires en matière d'accès aux services de santé mentale, pour que les Canadiens puissent bénéficier du soutien nécessaire rapidement, au moment où ils en ont le plus besoin;
- continuerons à rendre les soins à domicile et les soins palliatifs plus accessibles;
- prendrons des mesures cruciales afin d'instaurer un régime d'assurance-médicaments universel national, de sorte que tous les Canadiens bénéficient de la couverture dont ils ont besoin en matière de médicaments, et ce, à un prix abordable.

Pour ce faire, nous investirons 6 milliards de dollars supplémentaires dans les soins de santé au cours des quatre prochaines années. Ce financement dépendra des résultats et sera négocié avec les provinces et les territoires.

Prestation pour enfants handicapés

Nous doublerons le soutien aux parents dont les enfants ont des besoins particuliers.

Tous les jours, ces parents en font énormément. Ils s'occupent des besoins physiques, émotionnels et éducatifs de leur enfant. Ils militent pour obtenir les soins et les services dont leur enfant a besoin pour être heureux et en bonne santé. Ils occupent souvent plusieurs emplois pour pouvoir payer des services qui coûtent cher, et s'inquiètent toujours des défis qui pourraient se présenter à eux à l'avenir. Ces parents qui travaillent fort méritent tout notre respect – et ils ont besoin de notre aide.

Nous irons de l'avant pour offrir une aide accrue à ces aidants naturels en doublant immédiatement le montant de la Prestation pour enfants handicapés. Cette prestation mensuelle non imposable a pour but d'aider les enfants dont le handicap est important et intensifié par certains troubles tels que des troubles d'apprentissage et de la parole, des troubles psychologiques et le trouble du spectre de l'autisme. Nous reconnaissons également qu'il faut en faire davantage pour améliorer l'accès à cette prestation. Nous collaborerons étroitement avec les familles et les experts pour veiller à ce que les enfants reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

En augmentant cette prestation, les familles ayant un enfant handicapé recevront plus de 2 800 \$ d'aide supplémentaire, immédiatement. Ainsi, elles recevront une aide financière de 5 664 \$ chaque année. Plus de 150 000 enfants et leur famille recevront plus d'argent pour les aider à assumer le coût des soins.



**2 800 \$
DE PLUS**

POUR SUPPORTER LES ENFANTS AVEC HANDICAPS

Recherche sur le cancer pédiatrique

L'an prochain, nous augmenterons nos investissements dans la recherche sur le cancer pédiatrique.

Chaque année, près de 1 000 enfants reçoivent un diagnostic de cancer, ce qui met leur vie en danger et change la vie de tous ceux qui les entourent.

Dans le but d'améliorer les programmes fédéraux de recherche en santé qui aident à offrir de meilleurs soins aux jeunes patients et à vivre en meilleure santé, nous investirons 30 millions de dollars de plus dans la recherche sur le cancer pédiatrique. Au cours de la prochaine année, nous travaillerons également en étroite collaboration avec les familles, les experts et les chercheurs afin d'élaborer un plan à long terme pour financer adéquatement la recherche pédiatrique sur le cancer et aider les familles lorsqu'elles en ont le plus besoin.



Offrir aux aînés une retraite plus sûre

Après avoir travaillé fort toute leur vie, les aînés canadiens méritent une retraite sûre et digne. Ils méritent de profiter de leur retraite entourés de leur famille et de leurs amis, sans souci financier. Nous continuerons d'investir pour améliorer la qualité de vie des aînés en leur accordant plus de soutien, pour que les aînés, et plus particulièrement les plus vulnérables, puissent joindre les deux bouts.

Un soutien plus généreux aux aînés

Nous rendrons la vie plus abordable pour les gens, au fur et à mesure qu'ils vieillissent, grâce à un soutien plus généreux aux aînés et aux personnes veuves.

Les Canadiens vivent plus longtemps que jamais, mais les aînés d'aujourd'hui sont aussi confrontés à une hausse du coût des soins de santé et le nombre de personnes âgées qui comptent sur des prestations mensuelles pour joindre les deux bouts augmente avec l'âge.

Alors que près de 238 000 aînés continuent de vivre dans la pauvreté, Andrew Scheer a voté contre l'abaissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse de 67 à 65 ans.

Nous sommes allés de l'avant avec cette mesure parce que nous savons qu'elle augmente l'épargne de retraite des aînés de plusieurs milliers de dollars et leur permet de prendre leur retraite plus tôt pour consacrer plus de temps à leur famille et à leurs amis.

Pour rendre la vie plus abordable pour les gens à mesure qu'ils vieillissent, nous augmenterons de 10 % le montant des prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés dès l'âge de 75 ans. Le montant augmentera avec l'inflation. Cela aidera plus de 20 000 aînés - dont plus des deux tiers sont des femmes - à sortir de la pauvreté et renforcera la sécurité financière de plus de trois millions d'aînés chaque année. Pour la plupart d'entre eux, cela équivaudra à une aide financière supplémentaire de 729 \$ chaque année, dès l'âge de 75 ans.

Nous aiderons davantage les aînés qui ont perdu leur conjoint. Le plus souvent, les conjoints survivants sont des femmes. Nous collaborerons avec les provinces et territoires pour bonifier de 25 % les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime des rentes du Québec (RRQ). Cette bonification, qui représente jusqu'à 2 080 \$ de prestations supplémentaires par année, donnera plus d'argent à 1,2 million d'aînés et une plus grande tranquillité d'esprit au moment où ils en ont le plus besoin.



A large crowd of people wearing hard hats, viewed from behind, in a dark setting. The hats are various colors, including blue, red, and yellow. Some have poppy stickers on them. The scene suggests a protest or a large public gathering.

CHAPITRE DEUX

Investir dans de bons emplois pour la classe moyenne



Aider les entrepreneurs du Canada à croître et à prospérer

Les entrepreneurs canadiens créent des emplois. Au cours des dernières années, leur travail acharné – et celui de leurs employés – a contribué à faire chuter le taux de chômage à un creux historique et à assurer une croissance économique soutenue au Canada. Cependant, les coûts relatifs à la conduite des affaires peuvent constituer un obstacle à la croissance. Nous ferons en sorte qu'il soit plus abordable pour les entreprises de croître et de créer davantage d'emplois de qualité.

Aide accrue pour les entrepreneurs

Nous aiderons les entrepreneurs à avoir accès au capital dont ils ont besoin pour prospérer et croître.

Qu'ils dirigent de petites entreprises en démarrage à domicile ou de moyennes entreprises en pleine croissance, les entrepreneurs aident à créer le genre d'emplois de qualité qui nous permettent de subvenir aux besoins de nos familles. Bien que nous ayons réalisé d'importants progrès pour soutenir les entreprises en croissance au Canada, incluant celles dirigées par des femmes et des jeunes, près d'un entrepreneur sur cinq affirme avoir encore de la difficulté à obtenir le financement dont il a besoin des institutions financières traditionnelles comme les banques et les caisses de crédit.

Pour qu'il soit plus facile et plus abordable de démarrer et de faire croître une entreprise, nous créerons le Compte canadien pour les entrepreneurs, administré par la Banque de développement du Canada (BDC), qui fournira à un maximum de 2000 entrepreneurs par an une somme pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars pour lancer une nouvelle entreprise.

Réduction des coûts et des formalités administratives

Nous réduirons les coûts et les formalités administratives pour les propriétaires de petites entreprises.

Les petites entreprises du Canada créent de bons emplois, favorisent le dynamisme des communautés et contribuent à l'essor de notre économie.

C'est pourquoi nous avons réduit leur impôt et continuerons de veiller à ce que nos petites et moyennes entreprises aient le soutien dont elles ont besoin pour réussir, notamment en :

- réduisant de 75 % les frais de constitution en société de régime fédéral;
- éliminant tous les frais liés aux services-conseils aux entreprises, comme les services de mentorat et de formation offerts par la BDC, Exportation et développement Canada (EDC) et Financement agricole Canada (FAC);
- éliminant les frais de transaction prélevés sur le montant de la TPS/TVH lors des transactions effectuées par carte de crédit, ce qui, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, permettra aux entreprises d'économiser près de 500 millions de dollars en frais par année;
- mettant en place un système facultatif de paie électronique en temps réel visant à automatiser les relevés d'emploi pour que les petites entreprises n'aient plus à soumettre de relevés détaillés à Service Canada;
- versant 250 dollars à chaque nouvelle entreprise qui cherche à élargir ses services en ligne.

Baisse d'impôt pour les entreprises de technologies propres

Nous réduirons de moitié l'impôt des entreprises qui développent des technologies ou fabriquent des produits zéro émission.

Le marché des technologies propres – qui emploie des sources d'énergie renouvelables et génère moins de pollution – va croître et sa valeur devrait dépasser les 2,5 mille milliards de dollars d'ici 2022. C'est une bonne nouvelle pour notre économie et pour notre environnement.

Afin de profiter de cette occasion pour attirer et faire croître des entreprises qui nous aideront à atteindre notre objectif ambitieux de zéro émission d'ici 2050, nous réduirons de moitié l'impôt sur le revenu des entreprises pour celles qui mettent au point et fabriquent des technologies neutres en carbone. Ces réductions d'impôt encourageront fortement les entreprises à s'établir au Canada et contribueront à faire de notre pays un véritable chef de file mondial dans le domaine des technologies propres à émission zéro.





Bâtir des communautés fortes et créer des emplois

En investissant dans les infrastructures, nous créons de bons emplois pour la classe moyenne. Cela contribue à garder notre économie forte et prospère, ainsi qu'à faire de nos communautés des endroits où il fait bon vivre, que ce soit dans les villes, les villages ou les petits ports. Nous continuerons d'investir dans nos communautés et d'offrir une meilleure qualité de vie aux gens, peu importe où ils vivent.

Un engagement envers les communautés

Nous veillerons à ce que les provinces et les territoires dépensent dans les délais prescrits l'argent fédéral qu'ils reçoivent pour l'infrastructure.

Au cours des quatre dernières années, nous avons réalisé des progrès concrets pour faire avancer les projets d'infrastructures dont les communautés partout au pays ont besoin – des centres communautaires qui rassemblent les gens aux transports en commun plus efficaces et fiables dans nos grandes villes. Plus de 48 000 projets ont été approuvés dans le cadre du plan Investir dans le Canada et la grande majorité d'entre eux sont déjà en cours. Ces projets créent de bons emplois pour la classe moyenne et font de nos communautés des endroits où il fait bon vivre.

Par contre, certaines provinces se livrent à des jeux politiques en retardant l'approbation des projets, ce qui met en péril de bons emplois et notre qualité de vie.

Pour nous assurer que les infrastructures dont les gens et les communautés ont besoin sont construites, nous exigerons que toutes les provinces et tous les territoires définissent et approuvent l'ensemble de leurs projets prioritaires à long terme en matière d'infrastructure au cours des deux prochaines années. Les fonds non affectés à des projets précis d'ici la fin de 2021 seront réinvestis directement dans les communautés par le biais d'un supplément au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.

Des infrastructures pour bâtir le Canada

Nous créerons le Fonds national pour l'infrastructure afin d'appuyer des projets qui profiteront à l'ensemble de la population canadienne.

Du chemin de fer du Canadien Pacifique à la voie maritime du Saint-Laurent, en passant par l'autoroute transcanadienne, les grands projets qui ont contribué à bâtir notre pays ont toujours fait appel à la vision et au leadership du gouvernement. Bien que les besoins en matière d'infrastructure nationale demeurent importants, il n'existe aucun mécanisme permanent qui permet au gouvernement fédéral de jouer un rôle de coordination à l'échelle nationale.

Pour combler cette lacune, nous procéderons à la création du Fonds national pour l'infrastructure. Le Fonds sollicitera et appuiera d'importants projets d'infrastructure au Canada qui profiteront aux gens de diverses régions, relieront notre pays et aideront à améliorer la qualité et le niveau de vie des Canadiens de façon significative à long terme.

Nous commencerons dès maintenant en appuyant des projets comme la liaison de transport fixe Terre-Neuve-et-Labrador, qui offrira aux habitants de l'île de Terre-Neuve un moyen permanent et sécuritaire de se rendre sur le continent et d'en revenir, tout en contribuant à rendre certaines choses comme la nourriture et les biens ménagers plus abordables.

D'autres projets seront sélectionnés une fois que le Fonds national pour l'infrastructure aura été créé.

Soutien aux communautés qui dépendent du tourisme

Nous aiderons les gens vivant dans des communautés qui dépendent du tourisme à obtenir les infrastructures dont leurs régions ont besoin.

Le tourisme au Canada est un secteur vigoureux et en croissance. L'an dernier, des communautés canadiennes de toutes tailles ont accueilli plus de 21 millions de visiteurs internationaux, soutenant ainsi les économies locales et les emplois de qualité pour la classe moyenne.

Cela dit, les communautés qui reçoivent un afflux important de visiteurs peuvent parfois avoir de la difficulté à répondre aux besoins de la population locale, comme un accès à des logements adéquats et à des espaces communautaires.

Pour aider ces communautés à mieux servir leurs résidents, nous miserons sur la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme et irons de l'avant avec la création du Fonds d'infrastructure pour les communautés touristiques afin d'investir 100 millions de dollars pour répondre aux besoins locaux des communautés qui dépendent du tourisme, au cours des quatre prochaines années. Ces fonds seront versés et gérés par des organismes de développement économique régionaux.

Accès à Internet haute vitesse pour tous

Nous ferons en sorte que tous les Canadiens aient accès à Internet haute vitesse d'ici 2030.

Pour les petites entreprises qui cherchent à attirer des clients internationaux, les personnes âgées qui veulent rester en contact avec leur famille et leurs amis, ou les étudiants qui veulent retourner vivre à la maison pour l'été, mais qui doivent quand même pouvoir suivre des cours en ligne ou postuler pour des emplois, l'accès à Internet haute vitesse n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un service Internet haute vitesse fiable – dont les 1,5 million de foyers qui sont présentement mal desservis – nous irons de l'avant pour faire du Canada, y compris les communautés rurales, éloignées et nordiques, un pays entièrement branché. Plus tôt cette année, nous avons annoncé une cible maximale visant à veiller à ce que 95 % des maisons et des entreprises canadiennes aient accès à Internet haute vitesse d'ici 2026, et 100 % d'ici 2030. Ce plan ambitieux aidera les entreprises à croître, créera de nouveaux emplois et mettra davantage de gens en contact avec les ressources, les services et l'information dont ils ont besoin pour bâtir un avenir meilleur.

Transport en commun

Nous investirons davantage dans le transport en commun afin de réduire les temps de déplacement, diminuer la pollution et faire croître notre économie.

Au cours des quatre dernières années, nous avons fait les plus importants investissements dans le transport en commun de l'histoire du Canada

Cependant, la congestion routière continue d'être un grave problème dans nos villes, ce qui rend difficile pour les familles de passer du temps ensemble et coûte environ 15 milliards de dollars à notre économie en perte de productivité chaque année.

Afin de donner aux villes le financement prévisible dont elles ont besoin pour planifier l'avenir du transport en commun, nous rendrons permanent l'engagement fédéral de financer les projets de transport en commun. De plus, nous ferons en sorte que ce financement suive la hausse progressive du coût de construction au fil du temps. Cela se traduira par un financement stable et prévisible de 3 milliards de dollars supplémentaires par année pour subvenir aux besoins de nos villes en matière de transport en commun, en plus des transferts provenant du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.

Communautés côtières du Canada

Nous continuerons d'investir dans nos communautés côtières.

Les ports pour petits bateaux des villes et des villages côtiers du Canada sont une importante source d'emplois pour environ 45 000 personnes, soutenant la pêche, le tourisme et les loisirs. Ceux-ci contribuent à bâtir des communautés fortes et résilientes.

Pour appuyer nos investissements dans la rénovation et la réparation des ports pour petits bateaux et pour faire en sorte que les communautés côtières du Canada aient de bons emplois pour la classe moyenne dans les années à venir, nous augmenterons de 40 millions de dollars par année les investissements dans les ports pour petits bateaux. Nous travaillerons également avec les communautés pour élaborer des plans de développement économique local afin que ces ports répondent mieux aux besoins de l'industrie de la pêche et des résidents locaux.





Investir dans la réussite des régions rurales

À travers le pays, des millions de Canadiens et de Canadiennes vivent dans des communautés rurales. Qu'il s'agisse des petites entreprises qui créent de bons emplois, ou encore des fermiers et des éleveurs qui nous nourrissent, la force de notre économie dépend de leur travail et de leur succès. Nous aiderons nos fermes familiales à demeurer fortes dans ces temps difficiles, nous investirons pour nous assurer que de bons emplois sont créés dans nos communautés rurales, nous les aiderons afin qu'elles soient branchées à Internet haute-vitesse, et nous continuerons de faire du succès de nos communautés rurales une priorité en désignant un ministre du Développement économique rural.

Plus de stabilité pour les agriculteurs et leurs familles

Nous accroîtrons l'aide aux agriculteurs qui font face à des risques environnementaux et commerciaux majeurs.

Partout au Canada, les agriculteurs et leurs familles travaillent fort. Ils contribuent à la production des aliments qui gardent la population en santé et assurent la vigueur et la croissance de notre économie.

Cependant, en raison des coupes désastreuses que Stephen Harper a apportées aux programmes canadiens de gestion des risques de l'entreprise,

beaucoup sont aujourd'hui dans une position plus précaire, incapables de gérer les lourdes pertes de revenus pouvant découler d'une chute soudaine du prix des marchandises, de la survenue de sécheresses ou d'inondations liées au climat ou d'un ralentissement important du marché.

Pour faire en sorte que les agriculteurs aient accès à l'aide dont ils ont besoin quand ils en ont besoin, nous procéderons à un examen concerté de nos programmes de gestion des risques de l'entreprise du Canada, en veillant particulièrement à l'Agri-stabilité.

De plus, nous sommes disposés à augmenter l'appui fédéral aux agriculteurs pour les aider à gérer les risques qui sont indépendants de leur volonté.

Nous continuerons également de travailler avec les agriculteurs à l'élaboration de mesures fiscales visant à faciliter le transfert intergénérationnel des exploitations agricoles, afin qu'il soit plus facile pour les agriculteurs de transférer ou de vendre des fermes familiales à des membres de leur famille ou à d'autres personnes.

Entreprises agroalimentaires

Nous simplifierons les services et accroîtrons les investissements pour aider les producteurs et les transformateurs d'aliments du Canada à prospérer et à croître.

Le secteur canadien de l'alimentation est la source de centaines de milliers d'emplois et pourrait générer de nombreux nouveaux emplois de qualité pour la classe moyenne au cours des années à venir.

Afin d'offrir aux producteurs et aux transformateurs d'aliments une aide accrue et plus rapide, et d'atteindre notre objectif de faire du Canada le deuxième plus important exportateur de produits agricoles au monde d'ici 2025, nous allons fusionner les services financiers et consultatifs actuellement répartis entre plusieurs organismes pour les regrouper sous Financement agricole Canada, qui verra son mandat élargi et renforcé. La nouvelle entité, Développement agricole et alimentaire Canada, servira de point de service unique pour aider tous les secteurs de l'économie alimentaire du Canada à se développer, à croître et à exporter vers de nouveaux marchés.

Afin d'aider un plus grand nombre d'entreprises du secteur alimentaire à accéder au capital et au soutien dont elles ont besoin pour prospérer et croître, nous allons également augmenter la capacité de prêt en capital de Développement agricole et alimentaire Canada de 5 milliards de dollars par année, en plus de l'aide actuelle octroyée par Financement agricole Canada.

Gestion de l'offre

Nous veillerons à ce que les agriculteurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre obtiennent l'aide dont ils ont besoin pour réussir.

Les accords de libre-échange conclus par le Canada avec des pays du monde entier aident à créer et à conserver de bons emplois pour la classe moyenne. Parallèlement, les récents accords commerciaux, notamment l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), posent des défis aux agriculteurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre.

Jusqu'à présent, nous avons conclu des ententes pour appuyer les producteurs et les transformateurs laitiers en ce qui a trait à l'AECG, et nous avons récemment annoncé une aide aux producteurs laitiers en lien avec le PTPGP. Nous terminerons ce travail pour tous les secteurs soumis à la gestion de l'offre, y compris les transformateurs laitiers, afin qu'ils reçoivent un soutien complet et équitable. Lorsque l'ACEUM sera ratifié, nous adopterons la même approche.

À l'avenir, nous continuerons de défendre la gestion de l'offre – et nous travaillerons avec tous les secteurs soumis à la gestion de l'offre pour élaborer une vision de l'avenir.

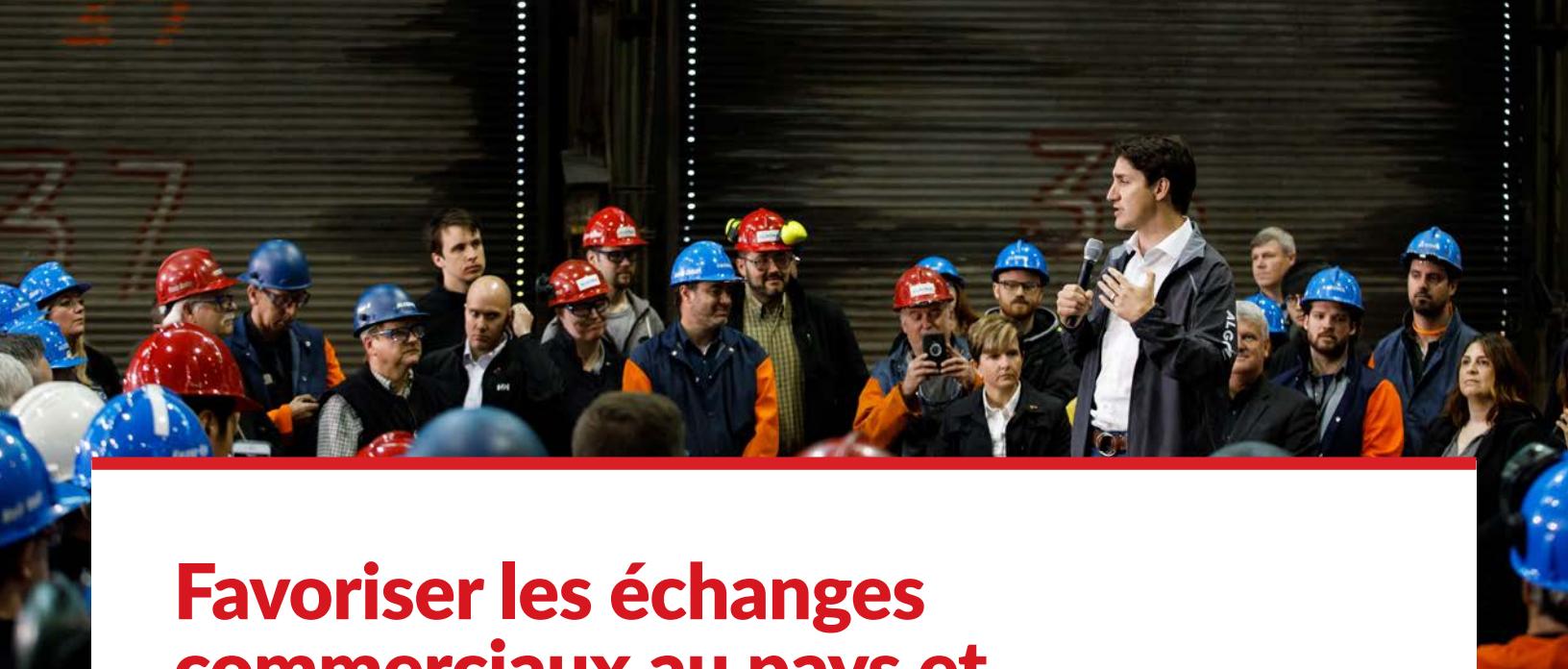
Des carburants plus propres

Nous aiderons nos producteurs de ressources naturelles à réussir et à croître.

Le Canada possède non seulement des ressources naturelles abondantes mais aussi les principaux ingrédients de carburants plus propres, tels que le canola, les résidus de culture et le bois.

Afin d'aider les producteurs à acquérir la technologie et les infrastructures nécessaires à augmenter leur rendement et à créer de nouveaux emplois bien rémunérés, nous instaurerons un nouveau fonds pour la technologie et le développement qui sera géré par Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada.

Ce fonds aidera à mettre en relation les producteurs agricoles, les chercheurs, les entreprises agricoles et les entreprises du secteur de l'énergie et contribuera à donner un avantage aux producteurs dans le cadre de l'économie verte.



Favoriser les échanges commerciaux au pays et dans le monde entier

Le commerce est essentiel au succès économique du Canada. Cela permet aux entreprises canadiennes d'accéder à de nouveaux marchés et à de nouveaux clients et favorise la création d'emplois de qualité pour la classe moyenne. Ces emplois offrent de meilleurs salaires, aident les familles à joindre les deux bouts et permettent de bâtir des communautés fortes. Nous faciliterons les échanges commerciaux au pays et à l'étranger.

Libre-échange au Canada

Nous prendrons des mesures ambitieuses pour faire du libre-échange au Canada une réalité.

Partout au Canada, le gagne-pain de millions de travailleurs dépend des bons accords commerciaux que nous avons négociés avec nos partenaires commerciaux. Bien que le Canada soit un chef de file en matière de commerce international en étant le seul pays du G7 à avoir conclu des accords de libre-échange avec tous les autres pays du G7, il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que les gens tirent profit de l'accroissement du commerce ici même au pays.

En nous appuyant sur l'Accord de libre-échange canadien de 2017 et sur les efforts plus récents visant à éliminer les obstacles qui limitent le commerce entre les provinces et les territoires, nous adopterons de nouvelles règles collectives pour simplifier le commerce en promouvant la reconnaissance mutuelle des normes d'un océan à l'autre. Cela pourrait signifier, par exemple, qu'un professionnel agréé dans une province puisse plus facilement travailler ou pratiquer sa profession dans une autre.

Nous exercerons activement la compétence fédérale, au besoin, pour aider à faire progresser le libre-échange au Canada et créerons le Tribunal canadien du libre-échange pour examiner, enquêter et résoudre les cas où des obstacles au commerce intérieur peuvent exister.

Favoriser l'exportation et la croissance des entreprises canadiennes

Nous rechercherons plus de possibilités pour que nos entreprises exportatrices réussissent, prennent de l'expansion et créent plus de bons emplois.

Étant le seul pays du G7 à avoir un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7, et compte tenu de nos autres accords commerciaux qui permettent à nos entreprises d'avoir accès à des milliards de clients de partout au monde, le Canada se trouve dans une position unique pour les aider à connaître du succès et à croître.

Pour contribuer à la création de plus de débouchés et de bons emplois, nous réaliserons de nouveaux investissements visant à faire la promotion de la marque du Canada à l'échelle mondiale et à faire en sorte que nos entreprises aient le soutien dont elles ont besoin pour qu'elles puissent percer dans de nouveaux marchés.

Nous chercherons également à accroître la collaboration entre nos talentueux scientifiques, chercheurs et innovateurs et ceux d'autres pays et économies prospères du G7.

Aussi, pour veiller à ce que les exportateurs canadiens aient l'aide dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin, nous donnerons aux entreprises canadiennes engagées dans des différends commerciaux et des conflits de travail à l'étranger une aide immédiate sur le terrain par le biais d'un Service de conseillers commerciaux du Canada.

Aide aux exportateurs canadiens

Nous aiderons les exportateurs qui font face à des différends commerciaux à l'étranger.

L'an dernier, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux d'accroître les exportations du Canada de 50 % d'ici 2025. C'est un objectif à notre portée, mais avec la montée du protectionnisme dans le monde, les exportateurs canadiens sont vulnérables aux pratiques déloyales des autres pays qui ne respectent pas les règles du commerce.

Les grandes entreprises peuvent disposer des ressources nécessaires pour régler ces problèmes devant les tribunaux, mais ce n'est pas toujours le cas des petites et moyennes entreprises, particulièrement de celles qui en sont à leurs débuts dans le commerce international. Tout comme nos ambassades viennent en aide aux gens qui se trouvent dans des situations difficiles à l'étranger, nous devons protéger les intérêts des entreprises canadiennes.

Afin d'aider les entreprises canadiennes qui font face à d'importants différends commerciaux sur la scène internationale, nous mettrons sur pied le Service consulaire commercial du Canada pour les mettre en relation avec les services de soutien et d'aide juridique locaux.



CHAPITRE TROIS

Protéger notre environnement et faire progresser notre économie



Lutter contre les changements climatiques et se préparer à y faire face

Les Canadiens reconnaissent la réalité des changements climatiques, et au cours des quatre dernières années, la science a démontré que l'avenir de la planète est bel et bien en danger. Les jeunes le savent, donc ils descendent dans les rues pour réclamer des changements concrets. Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir aux années Harper quand les conservateurs refusaient d'agir pour contrer les changements climatiques. Nous devons suivre l'exemple des jeunes et intensifier nos efforts visant à lutter contre les changements climatiques. Et c'est maintenant que nous devons le faire.

Un avenir zéro émission nette

Nous atteindrons la cible de zéro émission nette d'ici 2050.

Pour lutter contre les changements climatiques, nous devons d'abord reconnaître que moins on agit, plus ça nous coûte cher. Le meilleur moyen de faire face à l'urgence climatique qui frappe à nos portes est d'avancer vers un avenir carboneutre.

Nous devons atteindre la cible de zéro émission nette – en éliminant toutes les émissions de carbone ou en les compensant complètement grâce à des méthodes comme la plantation d'arbres pour absorber le carbone – qui fera en sorte que nos enfants et petits-enfants grandissent dans un monde sûr et habitable.

Pour atteindre cet objectif d'ici 2050, nous allons :

- fixer des cibles juridiquement contraignantes, tous les cinq ans, fondées sur l'avis des experts et des consultations menées auprès des Canadiens dans le but d'atteindre la cible de zéro émission nette;
- nommer un groupe de scientifiques, d'économistes et d'experts qui aura pour mandat de tracer la marche à suivre pour parvenir à zéro émission nette;
- dépasser les cibles de réduction des émissions que le Canada s'était fixé pour 2030 en prenant de nouvelles mesures pour réduire nos émissions de carbone;

→ veiller à ce que les travailleurs du secteur de l'énergie et les communautés qui en dépendent puissent façonner leur propre avenir, en instaurant une Loi de transition équitable qui leur donnera accès à la formation et au soutien dont ils ont besoin pour saisir de nouvelles possibilités et réussir dans l'économie verte.

Un prix sur la pollution et un plan concret de lutte contre les changements climatiques

Nous continuerons d'être des leaders sur le plan environnemental en allant de l'avant avec la tarification de la pollution et notre plan pour réduire les émissions.

Les changements climatiques ont déjà des répercussions graves et irréversibles sur notre population, nos communautés et notre économie. Nous ne pouvons plus nous contenter de mesures inefficaces ni de rester les bras croisés.

C'est pourquoi, à partir de cette année, la pollution n'est plus gratuite nulle part au Canada. Nous avons mis un prix sur la pollution pour réduire nos émissions et nous avons mis en place un nouveau système qui remet plus d'argent dans les poches des Canadiens.

Nous étendrons la portée de notre plan climatique national en adoptant de nouvelles mesures qui rapprocheront le Canada d'un avenir carboneutre, notamment en renforçant les règles visant à réduire les émissions produites par les plus gros pollueurs du Canada, y compris l'industrie pétrolière et gazière.

Solutions climatiques naturelles

Nous planterons deux milliards d'arbres pour assurer la qualité de l'air et protéger nos communautés.

Les vastes forêts, pâturages et milieux humides du Canada aident à purifier notre air et à préserver notre eau, et donnent un habitat à la faune. Ils peuvent également contribuer de façon concrète à nos efforts de lutte contre les changements climatiques qui menacent la nature canadienne. Des solutions climatiques naturelles comme la plantation d'arbres et la protection des pâturages peuvent nous rapprocher de nos cibles de réduction des émissions.



Pour mieux protéger les écosystèmes sains qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques, nous irons de l'avant avec un plan ambitieux, soit planter deux milliards d'arbres en dix ans. Cette initiative contribuera à créer près de 3 500 emplois saisonniers par an. Le financement proviendra de l'enveloppe de 3 milliards de dollars destinée à l'amélioration des efforts de conservation et à la restauration des forêts, des pâturages, des terres agricoles, des milieux humides et des littoraux.

Dans le cadre de notre engagement, nous aiderons aussi les communautés à accroître la superficie et la diversité de leurs forêts urbaines. De plus, nous réaliserons des investissements pour protéger les arbres du Canada contre les infestations et nous participerons aux efforts de reforestation à la suite des feux de forêt.

La nouvelle réalité climatique

Nous aiderons les gens et les communautés à composer avec les réalités d'un climat changeant comme des catastrophes naturelles plus fréquentes.

Les Canadiens savent trop bien que les changements climatiques menacent concrètement leur sécurité, leurs maisons et leur capacité à joindre les deux bouts.

Pour aider les gens à se préparer aux risques et aux réalités des changements climatiques, nous irons de l'avant avec des programmes destinés à nous protéger contre les pires effets du réchauffement planétaire. Nous :

- protégerons les propriétaires de maison qui sont à risque d'inondation et qui n'ont pas une couverture d'assurance suffisante, en mettant sur pied un programme national d'assurance à faible coût contre les inondations;
- aiderons les Canadiens à mieux comprendre les risques auxquels ils s'exposent lorsqu'ils achètent une maison, en collaborant avec les provinces et les territoires pour dresser la cartographie de toutes les zones inondables du Canada;
- élaborerons un plan d'action national pour aider à relocaliser les propriétaires de maison qui sont à risque d'inondations répétées.

Mesures d'intervention en cas de catastrophe

Nous veillerons à ce que les gens obtiennent l'aide dont ils ont besoin en cas de catastrophe déclarée situation d'urgence fédérale.

Les changements climatiques ont un prix, on ne peut pas le nier. Au Canada, les inondations et les feux de forêt nous ont coûté plus au cours des six dernières années qu'en quatre décennies – sans compter le stress financier et émotif que provoque les catastrophes naturelles, comme par exemple la perte de récolte et la destruction des maisons.

Pour aider les gens dont l'emploi et le gagne-pain sont menacés après une catastrophe, nous collaborerons avec des experts, des travailleurs et des employeurs pour mettre en place une prestation d'AE en cas de catastrophes. Cette nouvelle prestation sera lancée en 2021 et aidera à remplacer le revenu perdu lorsque les gens doivent s'absenter de leur travail pour protéger leur maison ou relocaliser leur famille dans un endroit sûr.

Nous investirons 1 milliard de dollars de plus dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes au cours de la prochaine décennie. Ce financement s'ajoute aux 2 milliards de dollars investis pour aider les communautés à prévenir les catastrophes météorologiques telles que des inondations et des incendies, et à s'y préparer. Ainsi, les communautés possèderont les outils et les ressources pour répondre proactivement aux conséquences des changements climatiques à long terme.

Transition vers l'énergie propre

Nous investirons chaque dollar provenant du projet d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain dans le virage écologique du pays.

Les recettes fiscales fédérales additionnelles provenant de Trans Mountain pourraient atteindre environ 500 millions de dollars par année une fois le projet terminé. Nous investirons cet argent, ainsi que les profits réalisés par la vente de l'oléoduc, dans des solutions climatiques naturelles et des projets d'énergie renouvelable qui alimenteront nos maisons, nos entreprises et nos communautés pour des générations à venir.



Bâtir des communautés plus vertes, plus ecoénergétiques et plus abordables

Les choix que font quotidiennement les Canadiens, lorsqu'ils décident, par exemple, de rénover leur domicile ou d'acheter une voiture, ont un impact concret et important sur l'environnement que nous partageons tous. Nous ferons en sorte que les gens et les entreprises fassent plus facilement des choix plus économiques qui, de plus, aboutiront à laisser à nos enfants et à nos petits-enfants un monde plus propre.

Habitations écoénergétiques et réduction des factures d'électricité

Nous rendrons les habitations écoénergétiques plus abordables et nous ferons baisser les factures d'électricité mensuelles.

Beaucoup de Canadiens habitent aujourd'hui des maisons qui ne sont pas efficaces sur le plan énergétique, ce qui fait gonfler leur facture d'électricité et crée davantage de pollution. Alors que les inondations et les feux de forêt sont de plus en plus nombreux et graves, de plus en plus de maisons sont menacées. S'adapter aux changements climatiques coûte cher donc nous allons aider les Canadiens.

Pour rendre la vie plus abordable, réduire nos émissions et protéger l'environnement, nous irons de l'avant avec un plan dans le cadre duquel :

- nous contribuerons à la rénovation de 1,5 million de maisons au cours des cinq prochaines années afin d'aider les Canadiens à accroître l'efficacité énergétique de leurs foyers et mieux les protéger contre les risques associés aux changements climatiques;

40 000 \$

DE PRÊT SANS INTÉRÊT POUR DES RÉNOVATIONS VERTES

- nous offrirons aux propriétaires de maisons et d'immeubles intéressés un audit énergétique gratuit;
- nous aiderons les propriétaires de maison et d'immeuble à payer leurs rénovations en leur offrant un prêt sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$;
- nous aiderons les gens à acheter des maisons neuves certifiées zéro émission en leur donnant une subvention pouvant aller jusqu'à 5 000 \$;
- nous investirons 100 millions de dollars dans le perfectionnement des compétences afin de veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour répondre à une demande accrue pour les audits énergétiques, les rénovations et la construction de maisons écoénergétiques.

Pour aider les Canadiens à réduire davantage leur facture d'électricité mensuelle, nous rendrons obligatoire, à partir de 2022, la certification ENERGY STAR pour tous les nouveaux appareils électroménagers.

Et pour que les grands immeubles commerciaux deviennent plus écoénergétiques, nous lancerons un concours national dans le but d'établir quatre fonds d'investissement à long terme de 100 millions de dollars, afin d'attirer des capitaux privés pour financer les importants travaux requis pour accroître l'efficacité énergétique des grands immeubles comme les tours de bureaux.

Véhicules zéro émission

Nous faciliterons l'utilisation de véhicules zéro émission personnels et commerciaux, et les rendrons plus abordables.



**INSTALLÉES À
TRAVERS LE
CANADA**

Qu'il s'agisse d'aller chercher les enfants à l'école, faire les courses, rendre visite à des amis ou effectuer des livraisons, les gens et les entreprises ont besoin de moyens de transport pratiques et abordables pour se déplacer.

Les véhicules zéro émission sont une bonne solution, mais encore faut-il posséder les infrastructures nécessaires à leur utilisation.

Pour faciliter l'utilisation des véhicules zéro émission, nous travaillerons avec l'industrie et les communautés pour ajouter 5 000 bornes de recharge supplémentaires le long de l'autoroute transcanadienne et d'autres grandes voies de circulation, ainsi que dans des zones urbaines et rurales. Nous inclurons également dans ce projet les communautés nordiques ainsi que les appartements et les condominiums, afin de relier les gens et les communautés d'un bout à l'autre du pays.

À mesure que le nombre d'acheteurs de véhicules à zéro émission augmentera, le marché des véhicules d'occasion grandira. Pour rendre plus abordable l'achat d'un véhicule d'occasion à zéro émission, nous étendrons l'incitatif actuellement offert à l'achat de véhicules à zéro émission. Nous offrirons une remise de 10 %, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, sur le prix d'achat d'un véhicule zéro émission d'occasion.

Pour aider les communautés à utiliser davantage les véhicules zéro émission, à partir de 2023, les nouveaux investissements fédéraux dans le transport en commun appuieront l'acquisition d'autobus et de systèmes sur rail à zéro émission. Nous collaborerons avec les municipalités pour trouver des solutions à toutes situations exceptionnelles.

En partenariat avec les provinces et les territoires, nous créerons un nouveau fonds qui aidera plus de commissions scolaires et de municipalités à se doter de 5 000 autobus zéro émission au cours des cinq prochaines années.

Et pour encourager plus d'entreprises à utiliser des véhicules zéro émission, nous étudierons des mesures qui faciliteraient le remplacement de flottes commerciales, comme celles des compagnies de taxi et des entreprises de messagerie, et de véhicules industriels comme les tombereaux miniers.

Énergie propre et abordable

Nous ferons en sorte que chaque communauté canadienne ait accès à de l'énergie propre et abordable.

Le Canada dispose de sources abondantes d'énergie propre et renouvelable – hydroélectrique, éolienne et solaire – mais dans certaines régions, nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire pour en alimenter les foyers et les entreprises d'une façon fiable et abordable. Outre les conséquences sur notre environnement, le manque d'infrastructures limite notre capacité à partager des ressources énergétiques de façon à ce que tous puissent en profiter.

Pour faciliter l'accès à de l'énergie propre et abordable à un plus grand nombre de communautés, nous développerons de nouveaux systèmes renouvelables pour générer et transmettre l'électricité, en partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants.

De plus, nous établirons un nouveau Fonds pour l'énergie propre qui disposera d'une enveloppe de 5 milliards de dollars. Ce fonds servira à financer l'électrification des industries canadiennes, y compris le secteur manufacturier et celui des ressources, de façon à ce que le Canada possède les usines, les mines et les fabriques les plus propres au monde.

Le Fonds pour l'énergie propre permettra également aux communautés nordiques, éloignées et autochtones qui dépendent du diésel de faire la transition vers des sources d'énergie propre, renouvelable et durable. Il sera financé par le biais des ressources actuelles de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Transport maritime plus propre

Nous agirons pour que les grands ports du Canada se classent parmi les plus propres et les plus efficents du monde.

Les gens qui vivent dans des communautés côtières travaillent fort et contribuent à la force et à la prospérité des économies locales et régionales.

Mais à travers le monde, le transport maritime génère des quantités importantes d'émissions de carbone, ce qui met en péril le bien-être de tout un chacun. C'est pourquoi nous avons lancé un important projet pilote qui nous permettra de disposer de pétroliers qui font moins de bruit et qui produisent peu d'émissions pour transporter le pétrole produit par le pipeline Trans Mountain.

Pour que les ports du Canada se classent parmi les plus propres au monde, nous appuierons les initiatives visant à remplacer le pétrole lourd et le diésel utilisés comme carburant par des navires comme les traversiers qui desservent les communautés côtières du Canada. Au cours de la prochaine année, nous travaillerons avec des partenaires pour concevoir et lancer des programmes appropriés.



Protéger le patrimoine naturel du Canada

Qu'il s'agisse de camper en famille, d'apprendre à nager dans les eaux froides d'un lac, de faire une partie de pêche sur glace avec des amis, ou de voir nos enfants jouer dans les feuilles par une belle journée d'automne – toutes ces expériences offertes par notre extraordinaire environnement naturel, dans les parcs comme dans les grands espaces sauvages, forgent notre identité de Canadiens. Le Canada est l'un des plus beaux pays du monde. Nous avons tous la responsabilité de faire ce qu'il faut pour que cela ne change pas.

Une nouvelle génération de campeurs

Nous donnerons à chaque jeune Canadien la possibilité d'apprendre à faire du camping.

À travers le monde, les jeunes se mobilisent et exigent que leurs gouvernements prennent des mesures audacieuses pour protéger la nature et l'avenir de notre planète. L'une des meilleures façons est d'encourager le leadership dans le dossier du climat et d'aider les jeunes Canadiens à découvrir par eux-mêmes la beauté naturelle de notre pays.

Pour donner à chaque enfant canadien la chance de faire du camping avant de terminer la deuxième année du secondaire, nous élargirons la portée du programme Apprendre à camper. Chaque année, il permettra à 400 000 enfants d'apprendre à faire du camping.

De plus, pour que nos parcs nationaux soient accessibles à toutes les familles, quels que soient leurs moyens, nous offrirons à 75 000 enfants défavorisés et à leur famille la chance de dormir à la belle étoile pendant quatre nuits dans l'un des parcs nationaux ou provinciaux du Canada.

Ce séjour comprendra l'équipement de camping et une bourse de voyage pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ afin que les familles puissent plus facilement s'offrir le voyage d'une vie dans nos parcs nationaux les plus éloignés, comme ceux de Banff, Forillon, du Gros-Morne et des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.



Nous travaillerons également en partenariat avec VIA Rail pour que ces occasions soient accessibles et abordables pour un plus grand nombre de familles.

Plus de mesures de conservation

Nous protégerons 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025.

Le Canada possède le plus long littoral au monde, un cinquième des réserves d'eau douce du monde et de vastes forêts naturelles. Toutefois, les changements climatiques mettent toutes ces ressources en péril. Il est plus important que jamais de protéger les paysages naturels que nous connaissons et que nous chérissons tous.

Pour protéger davantage le Canada pour nos enfants et nos petits-enfants, nous irons de l'avant avec un plan ambitieux visant à conserver 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025, l'objectif étant d'atteindre les 30 % d'ici 2030.

Les efforts que nous déployerons seront fondés sur la science, les connaissances autochtones et les perspectives locales. Nous encourageons également les pays du monde à conserver 30 % de leur territoire.

Interdiction des plastiques à usage unique

Nous poursuivrons nos efforts pour réduire la pollution plastique et protéger les gens contre les dangers que posent certains produits chimiques.

Le plastique n'a pas sa place dans nos dépotoirs, sur nos côtes ou dans les océans qui bordent le Canada et d'autres pays.

Pour réduire la pollution plastique, nous prenons des mesures visant à interdire les plastiques à usage unique. Cette démarche donne suite à notre décision actuellement en vigueur d'interdire les produits contenant des microbilles de plastique qui menacent la santé de nos lacs, de nos océans et de notre faune.

Nous imposerons également de nouvelles normes et cibles pour les entreprises qui fabriquent des produits en plastique ou qui vendent des articles enveloppés dans du plastique.

Le but sera d'assurer que ces entreprises soient entièrement responsables de la collecte et du recyclage de leurs déchets de plastique.

Enfin, pour mieux protéger les gens contre les toxines et autres formes de pollution, nous renforcerons la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Eau douce

Nous veillerons à ce que les réserves d'eau douce du Canada demeurent propres et saines, malgré un climat changeant.

Aucune ressource n'a plus d'importance pour les gens que l'eau douce. Nos vies et nos moyens de subsistance en dépendent. Toutefois, les conséquences sérieuses et dangereuses des changements climatiques – qu'il s'agisse de tempêtes, d'inondations, des feux de forêt ou de sécheresses – compromettent notre capacité à gérer adéquatement cette précieuse ressource.

Pour mieux préparer le Canada à protéger et à gérer ses réserves d'eau douce face à un climat changeant, nous établirons l'Agence canadienne de l'eau. Cette agence travaillera avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones, les autorités locales, des scientifiques et d'autres parties prenantes pour trouver les meilleurs moyens de garantir que notre eau demeure propre et saine et que cette ressource est bien gérée.

Enfin, nous renforcerons les mesures de protection des Grands Lacs, la plus grande réserve d'eau douce du monde, et d'autres grands plans d'eau naturels comme le lac Winnipeg.

Santé des océans

Nous préserverons la santé des océans du Canada.

La santé des trois océans qui bordent le Canada est d'importance vitale pour les communautés côtières et les espèces marines. Nombreux sont les Canadiens qui dépendent des océans pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit également de l'habitat naturel des baleines et stocks de poissons qui alimentent la pêche commerciale. Pour préserver ces eaux, nous avons mis en place des plans en matière de protection de la nature et des océans qui figurent parmi les plus rigoureux du monde.

Pour assurer la santé des océans qui bordent le Canada, nous investirons davantage dans le domaine des sciences de la mer et dans la lutte contre les espèces envahissantes. De plus, nous travaillerons avec les communautés côtières et autochtones ainsi que d'autres parties prenantes pour mieux protéger les stocks de poissons et les habitats marins contre les conséquences des changements climatiques. Nous introduirons notamment la toute première Loi canadienne sur l'aquaculture.

En Colombie-Britannique, nous collaborerons avec les autorités provinciales pour planifier de façon responsable le remplacement, d'ici 2025, de la salmoniculture dans des parcs en filet, pratiquée dans les eaux côtières, par des méthodes d'élevage en milieu fermé.



CHAPITRE QUATRE

Bâtir un Canada plus fort



Assurer la sécurité des Canadiens

Les communautés canadiennes sont des endroits sécuritaires et pacifiques où il fait bon vivre, travailler et jouer; mais cela ne veut pas dire qu'il ne nous reste pas du travail à faire. Nous continuerons d'adopter des mesures qui assurent la sécurité des Canadiens aujourd'hui alors que nous batissons un monde plus sûr et plus sécuritaire pour nos enfants et nos petits-enfants.

Contrôle des armes à feu

Nous interdirons les armes d'assaut et nous sévirons contre les crimes commis avec ces dernières.

Les crimes commis avec des armes à feu sont en hausse. Trop de gens sont tués ou blessés parce que des criminels ont utilisé des armes d'assaut de style militaire. Ces armes sont conçues pour faire le plus grand nombre de victimes. Elles n'ont pas leur place au Canada. Les Canadiens en ont assez des excuses et savent que les « pensées et prières » ne rendent pas nos communautés plus sécuritaires.

Contrairement aux conservateurs, qui veulent assouplir les lois du Canada sur les armes à feu, nous les rendrons plus strictes. Nous interdirons toutes les armes d'assaut de style militaire, y compris l'AR-15. Nous prendrons d'autres mesures pour protéger les gens contre la violence des armes à feu:

- Nous mettrons sur pied un programme de rachat pour toutes les armes d'assaut de style militaire achetées légalement au Canada en offrant aux propriétaires des prix correspondant à ceux du marché et en affectant plus de ressources à la gestion du programme par les forces de l'ordre.
- Nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour donner aux municipalités la capacité de restreindre davantage les armes à feu ou de les interdire.
- Nous protègerons les droits des chasseurs et des agriculteurs en ne ressuscitant pas le registre fédéral des armes d'épaule. Les chasseurs et les agriculteurs n'utilisent pas d'armes d'assaut et n'en ont pas besoin.

Pour sévir contre les crimes commis avec des armes à feu et pour rendre nos communautés plus sécuritaires :

- nous continuerons de lutter contre la violence liée aux gangs en investissant 50 millions de dollars de plus sur une période de cinq ans dans la création d'un nouveau volet de subventions visant à répondre aux besoins des communautés à risque;
- Nous travaillerons à élargir les programmes de déjudiciarisation afin de garder les jeunes à risque à l'écart du système de justice pénale;
- nous nous assurerons que l'Agence des services frontaliers du Canada et la Gendarmerie royale du Canada aient accès aux ressources dont elles ont besoin pour détecter et pour freiner la circulation d'armes à feu à nos frontières;
- nous exigerons de toute personne qui importe des munitions qu'elle montre une preuve de son permis d'armes à feu valide;
- nous prendrons des mesures pour qu'il soit plus difficile pour les criminels de se procurer des armes à feu légales en renforçant les lois relatives à l'entreposage sécuritaire des armes à feu.
- nous nous attaquerons de front au problème de la violence fondée sur le sexe et de la violence domestique en suspendant temporairement les permis d'arme à feu des gens soupçonnés de constituer un danger pour eux-mêmes et pour autrui, y compris pour leur conjoint ou pour leurs enfants;
- nous mettrons sur pied un système de signalisation d'achats massifs d'armes à feu;
- nous infligerons des sanctions plus sévères aux gens qui tentent d'introduire clandestinement des armes à feu au Canada;
- nous limiterons la glorification de la violence en modifiant la publicité, la commercialisation et la vente d'armes à feu au Canada.

Accès à la justice

Nous appuierons davantage les survivants et les victimes et nous veillerons à ce que davantage de criminels soient traduits en justice.

Les communautés canadiennes sont des endroits sécuritaires où habiter.

Mais lorsque des crimes sont commis, il est essentiel que les gens aient le soutien dont ils ont besoin et que les agresseurs soient traduits en justice en temps opportun et dans les règles de l'art.

Pour garantir le respect des droits des survivants et des victimes, ainsi que des principes de justice :

- nous fournirons une aide juridique gratuite aux survivants d'agression sexuelle et de violence entre conjoints pour veiller à ce qu'ils aient accès à une représentation légale de qualité et abordable;
- nous mettrons sur pied une commission d'examen des affaires pénales pour faciliter et accélérer l'examen des demandes des personnes potentiellement condamnées à tort;
- nous exigerons de tous les juges du Canada qu'ils suivent une formation obligatoire sur la loi concernant l'agression sexuelle, qui traitera notamment des mythes et des stéréotypes associés aux victimes, et des effets des traumatismes sur la mémoire des victimes (le « projet de loi Ambrose »);
- nous soutiendrons davantage les provinces et les territoires afin de leur permettre d'embaucher jusqu'à 425 nouveaux procureurs de la Couronne et 225 nouveaux juges afin de réduire les délais.



Sécurité nationale

Nous assurerons la sécurité des Canadiens tout en protégeant leurs droits et libertés.

Les Canadiens devraient se sentir en sécurité dans leur communauté et avoir la conviction que leurs droits sont respectés et défendus.

Au cours des quatre dernières années, nous avons contribué à rendre nos frontières plus sécuritaires et nous avons pris des mesures pour nous assurer que nos organismes de sécurité sont en mesure de mieux gérer les menaces de cybersécurité, y compris les menaces qui pèsent sur notre démocratie. À cette époque d'incertitude et d'agitation, nous devons miser sur ces progrès et surtout ne pas ralentir.

Afin de mieux coordonner nos efforts visant à poursuivre les personnes soupçonnées de terrorisme en utilisant toutes les mesures permises par la loi, nous procéderons à la création d'un poste de directeur des poursuites contre le terrorisme. Ce nouveau bureau fera en sorte que les Canadiens qui voyagent à l'étranger dans le but de se joindre à des organisations terroristes ou qui participent à des organisations terroristes ici au pays, soient traduits en justice.

Nous apporterons plus de soutien à la Gendarmerie royale du Canada afin qu'elle puisse embaucher et former 100 agents supplémentaires à affecter à des bureaux et à des ambassades à l'étranger. Cela renforcera notre capacité de lutte contre le terrorisme, la traite des personnes, la contrebande de drogue, le blanchiment d'argent et les autres activités du crime organisé.

Pour protéger nos enfants contre l'exploitation en ligne, l'intimidation et le harcèlement, nous mettrons sur pied la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet.

Nous réintroduirons également la législation visant la création d'un organe d'examen pour l'Agence des services frontaliers du Canada – le seul organisme de sécurité qui ne possède pas son propre examen indépendant.

Consommation de drogues et dépendance

Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile pour les gens d'obtenir l'aide dont ils ont besoin et nous améliorerons l'accès aux traitements.

Des milliers de personnes au Canada meurent de surdoses après avoir consommé une drogue. L'an dernier, plus de 4400 de ces décès étaient liés à l'utilisation d'opioïdes. La dépendance à la méthamphétamine est également en hausse.

La crise des opioïdes est l'enjeu de santé publique le plus important depuis l'épidémie de sida, et elle pourrait entraîner une diminution de l'espérance de vie des Canadiens pour la première fois dans l'histoire moderne.

Pour aider plus de gens à accéder aux services de traitement de la toxicomanie dont ils ont besoin, nous réaliserons de nouveaux investissements qui aideront les provinces et les territoires à développer leurs services communautaires, à augmenter le nombre de lits dans les centres de réadaptation et nous élargirons les programmes les plus efficaces, notamment en prolongeant les heures d'ouverture d'InSite et d'autres sites d'injection supervisés.

Nous ferons également des tribunaux de traitement de la toxicomanie le recours par défaut pour les contrevenants qui ont perpétré sans violence leur première infraction de possession simple, pour aider les consommateurs de drogues à accéder rapidement à un traitement et pour prévenir la perpétration de crimes plus graves.

Maltraitance des aînés

Nous contribuerons à la protection de nos aînés contre les abus.

Chaque année, environ une personne âgée sur dix est victime d'un crime, mais de nombreux aînés hésitent à le signaler. En effet, seulement la moitié des crimes violents contre les personnes âgées sont signalés, alors que cette proportion passe à un tiers pour les crimes financiers.

Pour contribuer à la lutte contre la violence envers les aînés et pour mieux protéger les victimes, nous établirons une définition nationale de violence faite aux aînés. Nous investirons dans l'amélioration de la collecte de données et de l'application de la loi.

Nous établirons de nouvelles sanctions dans le Code criminel relatives à la maltraitance envers les aînés.

Premiers intervenants

Nous prendrons soin des personnes qui prennent soin de nous.

Nos pompiers, policiers et ambulanciers mettent leur vie en danger en travaillant au service de tous les Canadiens. Nous continuerons d'appuyer nos premiers intervenants et tous les professionnels qui assurent la sécurité du public en se réengageant à mettre en place le premier Plan d'action national sur les effets du stress post-traumatique.

En reconnaissance de leur service, nous avons créé le Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants, qui accorde un montant forfaitaire unique non imposable d'un maximum de 300 000 dollars aux familles des premiers répondants décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous élargirons le Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants afin d'y inclure les travailleurs correctionnels d'ici la fin de 2020, et nous continuerons de consulter d'autres travailleurs de la sécurité publique pour élargir encore plus le programme s'il le faut.

Les gens qui travaillent dans le système correctionnel du Canada jouent également un rôle essentiel dans la protection du public, accomplissant un travail difficile dans un environnement unique éprouvant et souvent dangereux. Heureusement, les décès liés au travail sont rares pour ces employés, mais lorsqu'ils se produisent, nous devons être là pour soutenir les familles qu'ils laissent derrière eux.

Confidentialité des données et protection des renseignements personnels

Nous protègerons les droits des consommateurs en ligne et nous adopterons de nouvelles réglementations pour les grandes entreprises numériques.

Aujourd'hui, un nombre restreint de très grandes entreprises détiennent une immense quantité de données personnelles sur les Canadiens. Cela peut faciliter les achats en ligne et la communication avec la famille et les amis, mais l'absence

de réglementation pour les plateformes en ligne comme Facebook et Google, ou pour les sociétés qui possèdent de grandes quantités de données, comme les banques et les sociétés de carte de crédit, signifie aussi que les gens ont moins de contrôle sur leurs renseignements personnels.

Pour veiller à ce que les gens puissent mieux contrôler leurs transactions en ligne et l'utilisation de leurs données personnelles, nous instaurerons la charte numérique du Canada.

Supervisée et gérée par un commissaire à la protection de la vie privée plus puissant, la charte établira une nouvelle série de droits en ligne afin que les gens aient plus confiance et contrôlent mieux leurs données personnelles, y compris le droit de :

- transférer leurs données d'une plateforme à une autre;
- retirer, supprimer et effacer des données personnelles de base d'une plateforme;
- connaître les façons dont les données personnelles sont utilisées et les personnes qui y ont accès grâce à un registre de publicité nationale où les entreprises devront rendre compte des entités avec lesquelles les données sont partagées ou vendues, avec la possibilité pour les clients de retirer leur consentement à tout moment;
- examiner et remettre en question la quantité de données personnelles recueillies par une entreprise ou un gouvernement;
- sécuriser les données, obligeant les utilisateurs des données personnelles à prendre des mesures proactives afin de les protéger adéquatement;
- être informé des violations de données personnelles et offrir une compensation en conséquence;
- être à l'abri de la discrimination en ligne, y compris des préjugés et du harcèlement.

Pour mieux protéger les données personnelles des gens et pour encourager une plus grande concurrence sur le marché numérique, nous adopterons aussi de nouvelles réglementations pour les grandes entreprises numériques sous la surveillance d'un nouveau commissaire aux données.



Soutenir les anciens combattants et leurs familles

Les anciens combattants et leurs familles ont consacré des années de leur vie à servir le Canada. Ensemble, ils méritent notre reconnaissance et notre profond respect. Nous allons veiller à ce que tous les anciens combattants reçoivent l'aide dont ils ont besoin et nous soutiendrons leurs familles quand elles en auront besoin.

Soutien en santé mentale

Nous contacterons tous les anciens combattants canadiens afin de nous assurer qu'ils reçoivent des soins de santé mentale efficaces et en temps opportun, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin.

Près de deux anciens combattants sur cinq sont aux prises avec un problème de santé mentale – près du double de la moyenne canadienne – la dépression, le syndrome de stress post-traumatique et les troubles anxieux étant les problèmes les plus fréquemment diagnostiqués. Toutefois, aujourd'hui, seuls dix pour cent des anciens combattants qui ont besoin de soins de santé mentale obtiennent l'aide dont ils ont besoin d'Anciens Combattants Canada (ACC). C'est tout simplement inacceptable.

Pour faire en sorte que nos anciens combattants aient accès à des soins de santé mentale de haute qualité, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin, nous mettrons sur pied un nouveau service d'intervention où œuvreront des travailleurs sociaux, des conseillers en gestion des cas et des

intervenants en services de soutien aux pairs.

Nous contacterons de façon proactive tous les anciens combattants canadiens pour veiller à ce qu'ils soient au courant de l'aide qui est à leur disposition et de la façon d'y accéder.

Prestations d'invalidité

Nous faciliterons l'obtention des prestations d'invalidité pour les anciens combattants.

Aucun ancien combattant ne devrait avoir à souffrir en silence. Pour réduire la stigmatisation que bien des gens ressentent au moment de présenter une demande d'invalidité, et pour veiller à ce que tous les anciens combattants reçoivent l'aide dont ils ont besoin, nous donnerons à nos anciens combattants jusqu'à 3000 dollars en services de santé mentale gratuits avant qu'une demande d'invalidité soit nécessaire.

Les anciens combattants qui ont besoin d'aide pourront ainsi profiter des quelque six mois de soutien gratuit que leur fournira directement ACC ou l'un de ses partenaires de service, ce qui se traduira par le traitement d'un maximum de 20 000 anciens combattants chaque année.

Pour simplifier et pour écourter le processus, nous mettrons au point un système d'approbation automatique pour les demandes d'invalidité les plus courantes, notamment la dépression, le syndrome de stress post-traumatique et l'arthrite, entre autres.

Appui aux familles

Nous aiderons des familles à s'installer lorsqu'elles sont contraintes de déménager pour des raisons professionnelles.

Tous les ans, environ 10 000 membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, accompagnés de leur famille, sont mutés dans une autre région du Canada. Cela peut signifier une promotion ou une occasion de tenter de nouvelles expériences, mais il peut aussi s'agir d'une période de stress énorme pendant laquelle la famille s'adapte à une nouvelle routine et les conjoints recherchent un nouveau travail.

Pour aider les membres de la famille à s'adapter plus facilement à leur nouvel environnement, nous créerons un service national de soutien à la formation et à l'emploi. Des services d'orientation professionnelle, des services de jumelage emploi-travailleur et d'autres aides à l'emploi adaptées aux besoins particuliers des familles de militaires et de policiers seront ainsi offerts. Nous allons également donner aux familles une prestation libre d'impôt de 2 500 dollars chaque fois qu'ils déménagent, pour couvrir les frais de recyclage professionnel, de renouvellement de la certification et d'autres coûts associés à la recherche d'un nouvel emploi.

Anciens combattants sans-abri

Nous veillerons à ce que tous les anciens combattants en situation d'itinérance aient un chez-soi.

Tous les ans, environ 3 000 anciens combattants des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada utilisent les services d'un refuge. Après avoir travaillé avec dévouement et générosité au service de notre pays, aucun ancien combattant ne devrait se retrouver en situation d'itinérance.

Pour remédier à l'itinérance des anciens combattants, nous procéderons à la construction de nouveaux logements accessibles et abordables conçus spécialement pour eux, et nous offrirons aux anciens combattants qui ont besoin de plus d'aide un large éventail de services de santé, de services d'emplois et de services sociaux. Nous appuierons ce travail grâce à un investissement supplémentaire de 15 millions de dollars par année.



Promouvoir l'égalité et la diversité

Le Canada est l'un des pays les plus diversifiés et les plus ouverts au monde, un endroit où chacun peut exprimer son identité, s'appuyer sur sa communauté et se bâtir une vie meilleure. Aujourd'hui, alors que nous constatons une hausse d'intolérance et de haine à travers le monde, nous réaffirmons notre engagement à faire du Canada un pays où chacun est valorisé et où personne n'est laissé pour compte.

Un engagement renouvelé envers l'égalité

Nous renouvelerons notre engagement à atteindre la pleine égalité des sexes.

Lors de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995, soit il y a plus de deux décennies, le gouvernement fédéral s'est engagé à tenir compte des répercussions sur les genres qu'avaient ses décisions. Les gouvernements conservateurs, quant à eux, n'ont pas respecté cette promesse.

Puisque les politiques publiques ont des effets différents sur les femmes et sur les hommes, nous avons intégré de façon permanente la budgétisation fondée sur le sexe et l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'élaboration du budget fédéral. Pour souligner le 25e anniversaire de la Conférence qui aura lieu l'année prochaine, nous continuerons d'utiliser ces méthodes et nous :

- renouvelerons notre engagement à mettre en œuvre un Plan fédéral pour l'égalité des sexes qui comprend une stratégie coordonnée fondée sur le Cadre des résultats relatifs aux sexes (CRS) et d'autres ententes internationales;
- veillerons à ce qu'une ACS+ rigoureuse continue d'être effectuée sur l'ensemble des politiques proposées.

La diversité dans le leadership

Nous continuerons de bâtir un gouvernement qui reflète la diversité du Canada.

Le gouvernement prend de meilleures décisions – et les Canadiens sont mieux servis – lorsque ceux qui prennent les décisions gouvernementales reflètent la diversité du Canada. Nous avons réalisé des progrès importants au cours des quatre dernières années, mais nous savons que nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Nous continuerons de faire preuve de leadership en mettant sur pied un nouveau Conseil des ministres paritaire qui reflète la diversité du Canada et nous prendrons d'autres mesures qui favorisent la diversité au sein du gouvernement. Nous ferons plus pour encourager la diversité dans les nominations aux agences et organismes fédéraux. Nous veillerons également à la promotion d'un plus grand nombre de Canadiens qualifiés et de diverses identités à des postes de responsabilité au sein de la fonction publique.

Mettre fin à la violence fondée sur le sexe

Nous prendrons davantage de mesures pour protéger les Canadiens contre la violence fondée sur leur sexe (VFS) et la violence fondée sur leur expression de genre.

La VFS prend racine partout autour de nous : dans les publicités et les commentaires qui font des femmes des objets, dans les plaisanteries qui avilissent les membres de la communauté LGBTQ2 et dans les normes sexospécifiques rigides.

Au cours des quatre dernières années, nous avons aidé à améliorer la situation en réalisant des investissements pour prévenir la VFS, mieux appuyer les survivants et veiller à ce que le système judiciaire réponde mieux à leurs besoins. Toutefois, certains ne peuvent toujours pas obtenir l'aide dont ils ont besoin au moment où ils en ont le plus besoin.

Pour aider à protéger un plus grand nombre de personnes et à mettre un terme à la VFS, nous nous appuierons sur les progrès réalisés grâce à la Stratégie pour prévenir et contrer la VFS et nous investirons 30 millions de dollars de plus pour élaborer un Plan d'action national.

De cette façon, toute personne victime de VFS bénéficiera d'un accès fiable à des services de protection peu importe l'endroit où elle se trouve ou quel que soit son lieu de résidence.

Santé sexuelle et reproductive

Nous protégerons le droit des femmes de prendre des décisions concernant leur corps et nous rendrons la planification familiale et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive plus accessibles et plus abordables.

Nous pensons que les femmes ont le droit de prendre toutes les décisions concernant leur propre corps – un point, c'est tout. C'est pourquoi nous protégerons toujours le droit des femmes à l'avortement si elles en font le choix.

Pendant ce temps, les candidats conservateurs se rapprochent d'organisations qui veulent éliminer ce droit. Après avoir réalisé des progrès considérables au cours des dernières décennies, le droit fondamental d'une femme de prendre les décisions qui concernent son corps est à nouveau remis en question.

Nous ne ramènerons pas le Canada en arrière. Nous ne reculerons pas pour rouvrir les débats que les Canadiennes ont déjà tenus et gagnés. Par contre, nous choisirons d'avancer en collaborant avec les provinces et les territoires pour faire en sorte que les médicaments prescrits dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive sont couverts par un régime national d'assurance-médicaments.

De meilleurs soins de santé pour les femmes

Nous nous emploierons à atteindre l'égalité en matière de soins de santé pour les femmes.

Notre système de soins de santé universel et public est une source de fierté pour les Canadiens. Il protège notre santé, nous permet de nous soigner, et veille à ce que chaque personne reçoit les soins dont elle a besoin, sans égard à sa capacité à payer.

Cependant, nous ne bénéficions pas tous de soins de la même qualité, ce qui est particulièrement le cas pour les femmes. Pour faire en sorte qu'elles bénéficient de meilleurs soins de santé, nous choisirons d'avancer en décelant et en éliminant les lacunes en termes de qualité des soins qui leur sont prodigués.

Voici ce que nous ferons :

- Nous collaborerons avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour intégrer des analyses comparatives fondées sur le sexe et le genre (ACSG), ainsi que des analyses fondées sur la diversité, pour faire en sorte que la recherche tienne compte de ces facteurs afin d'améliorer les soins de santé des femmes;
- Nous mettrons sur pied un Institut national de recherche sur la santé des femmes – le premier en son genre au Canada. L'Institut réunira des experts en santé des femmes à travers le pays dans le but de combler les écarts qui persistent en matière de recherche et de soins. Dans ce travail, ils s'appuieront sur une approche intersectionnelle qui tient compte de la race, des facultés, de l'indigénéité et d'autres facteurs.

Financement pour les groupes LGBTQ2

Nous élargirons le financement accordé aux organisations LGBTQ2 qui œuvrent dans la communauté.

Les membres de la communauté LGBTQ2 et leurs alliés militent depuis longtemps pour aider les personnes à vivre honnêtement et ouvertement leur amour.

Pour appuyer ce travail important – un travail qui sauve des vies – nous réaliserons de nouveaux investissements afin d'aider plus d'organismes qui viennent en aide à la communauté LGBTQ2 à embaucher du personnel, à élargir leur services et à communiquer avec un plus grand nombre de personnes. Cette mesure prévoit un investissement de 10 millions de dollars par année sur une période de trois ans.

Services d'assistance téléphonique pour la communauté LGBTQ2

Nous veillerons à ce que les personnes LGBTQ2 obtiennent le soutien en santé mentale dont elles ont besoin.

Les défis que les personnes LGBTQ2 doivent relever, qui vont de l'intimidation à la discrimination et de l'isolement à l'aliénation, sont intimement liés à leur taux plus élevé de problèmes de santé mentale, et notamment à une prévalence plus nette du suicide et des comportements suicidaires.

Pour aider davantage de personnes LGBTQ2 dans le besoin, en début d'année, nous avons lancé un service pancanadien avec ligne d'assistance en cas de crise en santé mentale ouverte 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Pour faire en sorte que la communauté continue d'être bien desservie par les lignes d'assistance et autres services de soutien, nous choisirons d'avancer en investissant 2 millions de dollars de plus par année pour poursuivre ce travail, notamment celui des lignes d'assistance qui assurent une éducation sexuelle.

Interdiction de la thérapie de conversion

Nous modifierons le Code criminel pour interdire la pratique de la thérapie de conversion.

La thérapie de conversion est une pratique discredited par le milieu scientifique qui cible des Canadiens LGBTQ2 vulnérables dans le but de changer leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Dans le milieu médical, il existe un consensus international selon lequel la thérapie de conversion n'est pas fondée scientifiquement et ne fonctionne pas.

Pour veiller à ce que personne ne soit soumis à cette pratique, nous choisirons d'avancer en tenant notre promesse voulant que nous travaillions avec les provinces et les territoires pour mettre fin à la thérapie de conversion au Canada, notamment en apportant des modifications au Code criminel pour interdire, plus particulièrement chez les mineurs, cette pratique dangereuse et désapprouvée scientifiquement.

Levée de l'interdiction de don de sang

Nous mettrons fin à l'interdiction discriminatoire du don de sang.

En 2015, nous avions promis de mettre fin à l'interdiction de don de sang qui est une mesure discriminatoire à l'encontre des gais, des bisexuels et des autres hommes qui ont des relations sexuelles avec des partenaires du même sexe. Depuis lors, cette interdiction à vie a été réduite à une année, puis à trois mois en 2019. Toutefois, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous sommes résolus à éliminer une fois pour toute cette interdiction et nous travaillerons avec la Société canadienne du sang et Héma-Québec pour appuyer la mise en œuvre d'un modèle fondé sur les comportements et non sur l'orientation sexuelle de façon à lever définitivement l'interdiction.

Lutter contre le racisme au Canada

Nous en ferons plus pour lutter contre le racisme et la discrimination au Canada.

Au Canada, nous savons que la diversité fait notre force. Cependant, le Canada n'est pas à l'abri du racisme, et pour aller de l'avant en tant que pays, nous devons mettre fin au racisme et à la discrimination. Le racisme et la discrimination systémiques peuvent avoir des répercussions sur la manière dont les gens sont embauchés ou promus, le genre de services qu'ils reçoivent ou leurs interactions avec des institutions comme les écoles et le système judiciaire.

Pour remédier à la discrimination systémique et aux préjugés inconscients, nous avons lancé la nouvelle Stratégie de lutte contre le racisme. Cette stratégie aidera les Canadiens à mieux comprendre les racines historiques du racisme. De plus, elle aidera les communautés à s'appuyer sur leur expérience vécue alors que nous travaillons ensemble pour bâtir un pays plus ouvert et plus égal.

Pour poursuivre ce travail important, nous prendrons les mesures suivantes :

- ➔ Renforcement de la Stratégie de lutte contre le racisme en doublant son financement;
- ➔ Augmentation du financement d'initiatives communautaires visant à promouvoir l'inclusion et à combattre le racisme;
- ➔ Amélioration de la qualité et de la quantité de données réunies par Statistiques Canada au sujet des crimes haineux commis au Canada afin de soutenir l'élaboration de politiques efficaces visant à contrer ces crimes fondées sur des preuves.

Égalité au travail

Nous favoriserons l'égalité sur le marché du travail canadien.

Notre économie est en plein essor, et plus d'un million de nouveaux emplois ont été créés depuis notre arrivée au pouvoir. Bien que ce soient de bonnes nouvelles pour les personnes à la recherche d'un emploi, ce n'est guère réconfortant pour celles pour qui les débouchés intéressants se trouvent hors de portée à cause de leur genre, de leur race, de leurs facultés ou d'autres facteurs d'identité intersectionnelle.

Pour aider davantage de nouvelles arrivantes et de femmes appartenant à des minorités visibles à trouver et à garder un emploi de qualité, nous nous appuierons sur les projets de recherche, de soutien et d'emploi annoncés plus tôt cette année et choisirons d'avancer en investissant 9 millions de dollars de plus sur une période de trois années.

Pour faire en sorte que les jeunes racialisés et autochtones aient moins d'obstacles à franchir au début de leur carrière, nous améliorerons la Stratégie emploi jeunesse (SEJ). De plus, nous ferons en sorte que les prochains rapports sur la jeunesse adoptent une approche intersectionnelle qui tient compte de la race.

Nous collaborerons également avec des organismes de développement économique, de l'agriculture et du commerce pour veiller à ce que les communautés sous-représentées soient mieux desservies et informées concernant les programmes et services qui peuvent les aider à trouver et garder un emploi de qualité.

Enfin, nous verserons des fonds au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et aux IRSC pour qu'ils créent des bourses de recherche universitaires visant à financer des études sur la race, la diversité et le genre au Canada.

Un système judiciaire plus équitable

Nous veillerons à ce que le système de justice criminelle fonctionne pour tous les Canadiens.

Les minorités visibles sont surreprésentées dans notre système de justice criminelle. Nous devons faire mieux.

Pour veiller à ce que le système de justice criminelle fonctionne pour tous les Canadiens, nous lancerons des cours de formation obligatoires sur les préjugés inconscients et les compétences culturelles pour l'ensemble des juges canadiens.

Au cours des quatre années à venir, nous nous appuierons sur le Cadre de sécurité nationale dépourvu de préjugés, une initiative révolutionnaire, en investissant 11 millions de dollars de plus pour faire en sorte que tous les représentants des forces de l'ordre et des organismes de sécurité du Canada aient accès à cette formation essentielle.

De plus, pour mieux remédier aux causes sous-jacentes de la criminalité et aider à briser le cercle vicieux de la récidive, nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour mettre sur pied un programme de centres juridiques communautaires qui placent les tribunaux au même niveau que d'autres services sociaux essentiels.

Propos haineux, exploitation et harcèlement en ligne

Nous lutterons contre les propos haineux, l'exploitation et le harcèlement en ligne et nous en ferons plus pour protéger les victimes de propos haineux.

Les médias sociaux sont des outils puissants qui nous relient à nos familles et à nos amis, nous permettent de prendre part à des mouvements sociaux importants et nous aident à en apprendre plus sur de nouvelles perspectives et points de vue.

Cependant, les médias sociaux peuvent aussi être utilisés pour menacer, intimider et harceler les gens, ou encore pour promouvoir des points de vue racistes, antisémites, islamophobes, misogynes et homophobes qui ciblent des communautés, compromettent la sécurité des gens et minent l'engagement de longue date du Canada à l'égard de la diversité. Nous sommes convaincus que lorsque les plateformes de médias sociaux sont utilisées pour diffuser ces points de vue, ces plateformes doivent aussi être tenues responsables.

Pour lutter contre l'extrémisme violent en ligne, nous instaurerons une nouvelle réglementation visant les plateformes de médias sociaux.

Cette réglementation exigera qu'elles suppriment le contenu illicite, y compris les propos haineux, dans les 24 heures qui suivent sa publication, sous peine d'encourir des pénalités financières conséquentes. Cela comprendra également d'autres types de préjudices en ligne, comme la radicalisation, l'incitation à la violence, l'exploitation des enfants et la création ou la distribution de propagande terroriste.

Étant donné que les propos haineux continuent également de nuire aux personnes dans leur quotidien, nous nous pencherons aussi sur des possibilités de recours civils pour les victimes de propos haineux.

Extrémisme

Nous prendrons des mesures pour mieux comprendre l'extrémisme et éviter la radicalisation qui menace les gens et les communautés.

Aujourd'hui, les voix de l'intolérance se font plus fortes et plus accablantes, au Canada et ailleurs. Le racisme, la suprématie blanche, l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie, les crimes motivés par la haine et la discrimination sont attisés par ceux qui veulent fracturer notre monde et diviser les Canadiens.

Le Canada n'est pas à l'abri de la haine. Que ce soit à l'École polytechnique à Montréal, au Centre culturel islamique de Québec à Sainte-Foy, ou encore sur la rue Yonge à Toronto, trop de familles et de communautés pleurent la perte d'êtres chers en raison de l'augmentation des comportements extrémistes.

Pour contrer la haine et l'intolérance, nous augmenterons les investissements dans le Centre canadien pour l'engagement communautaire et la prévention de la violence, qui est la plaque tournante à l'échelle fédérale pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Nous allouerons 6 millions de dollars de plus sur trois ans pour permettre au Centre de faire ce travail important.

Nous investirons également dans des ressources visant à contrer l'essor de réseaux d'extrême droite et d'organisations terroristes à travers le monde. Pour empêcher le développement de groupes qu'on qualifierait d'organisations terroristes, nous continuerons à collaborer avec d'autres pays et organismes internationaux qui partagent notre point de vue pour identifier et traduire en justice ces groupes.



Arts et culture

Qu'il s'agisse des écrivains qui racontent nos histoires, des humoristes qui nous font rire ou des artistes dont la musique est la trame sonore de notre vie, les Canadiens sont fiers de la créativité que nous partageons ici, et partout dans le monde.

Culture

Nous protégerons, promouvrons, et renforcerons la culture qui nous rassemble et nous rend plus forts

Au cours des quatre dernières années, nous avons réalisé les plus grands réinvestissements dans nos industries culturelles et créatives de l'histoire du Canada – des investissements qui ont contribué à stabiliser CBC/Radio-Canada, qui ont apporté plus de soutien aux artistes et qui ont créé plus de bons emplois pour les gens talentueux qui racontent nos histoires.

Pour veiller à ce que plus de gens aient accès à la culture canadienne ici et partout dans le monde, et pour faire en sorte que les artistes canadiens puissent continuer à raconter nos histoires, nous :

→ créerons le Laissez-passer culturel, un crédit de 200 dollars que chaque enfant canadien recevra à l'âge de 12 ans, qui pourra être utilisé pour aller au théâtre, au musée, dans les galeries, dans les ateliers et dans d'autres lieux pour profiter du contenu local canadien;

- renforcerons le mandat régional de CBC/Radio-Canada, de sorte que les stations locales puissent diffuser plus de nouvelles locales, et nous demanderons à CBC/Radio-Canada d'ouvrir sa plateforme numérique, pour que des entreprises de journalisme en démarrage et des journaux communautaires puissent accéder à des technologies abordables pour développer et distribuer du contenu local;
- continuerons de soutenir le cinéma canadien en augmentant le financement de Téléfilm Canada de près de 50 % par an;
- procèderons à l'examen de notre politique nationale sur les musées pour veiller à ce que les gens puissent découvrir l'histoire canadienne partout au pays, avec un meilleur accès aux collections numériques, et nous ferons du Centre du patrimoine de la Gendarmerie royale du Canada un musée national;
- introduirons une nouvelle Stratégie de diplomatie culturelle, avec au moins une mission internationale chaque année visant à promouvoir la culture et les créateurs du Canada partout dans le monde;
- adopterons, lors de la première année, une loi

qui prendra les mesures appropriées pour veiller à ce que les fournisseurs de contenu – y compris les géants du Web – offrent plus de contenu canadien dans leur répertoire, contribuent à la création de contenu canadien dans les deux langues officielles, fassent la promotion de ce contenu et le rendent facilement accessible sur leur plateforme.

Il est essentiel de préserver le patrimoine du Canada pour comprendre l'histoire de nos communautés et pour favoriser le rapprochement entre les gens. Pourtant, la législation actuelle offre peu de directives sur la façon dont les lieux patrimoniaux du Canada sont désignés et protégés, mettant à risque leur préservation et leur entretien.

Pour fournir une orientation plus claire sur la façon dont les lieux du patrimoine national doivent être désignés et préservés, nous adopterons une nouvelle législation exhaustive sur le patrimoine de lieux patrimoniaux appartenant au gouvernement fédéral.



**POUR QUE
LES ENFANTS
DÉCOUVRENT
LA CULTURE**



Protéger et promouvoir les langues officielles

En plus des langues autochtones, l'histoire du Canada trouve ses racines dans l'anglais et dans le français, nos deux langues officielles, qui ont aidé à bâtir un pays fort et qui font de nous qui nous sommes aujourd'hui. Qu'elles soient parlées à la maison, au travail, entre amis ou en ligne, nos langues officielles continuent de jouer un rôle important par rapport à notre sentiment d'appartenance et elles sont essentielles à nos futures réussites.

Langues officielles et bilinguisme

Nous soutiendrons les droits des minorités linguistiques et nous encouragerons plus de gens à apprendre l'anglais ou le français comme langue seconde.

Partout au pays, des communautés linguistiques minoritaires fortes et dynamiques perpétuent la fière tradition canadienne de dualité linguistique, les langues officielles étant l'anglais et le français. Ces communautés ont besoin de notre soutien constant.

Pour protéger et promouvoir les droits des communautés linguistiques minoritaires, nous :

→ moderniserons la Loi sur les langues officielles, adoptée il y a 50 ans, notamment en y intégrant le mandat de Radio-Canada pour les nouvelles régionales et en veillant à ce qu'Air Canada fournit des services entièrement bilingues à tous ses clients;

- examinerons et renforcerons les pouvoirs du commissaire aux langues officielles;
- ne nommerons que des juges bilingues à la Cour suprême du Canada;
- entreprendrons le dénombrement des ayants droit et une enquête approfondie issue des données du recensement pour mieux prendre en compte et pour mieux servir les communautés linguistiques minoritaires.

Les deux langues officielles du Canada devraient se refléter non seulement dans les institutions, mais dans la capacité des gens à se parler et à se comprendre dans l'une ou l'autre des deux langues. Pour encourager plus de gens à apprendre une langue seconde, nous :

- ➔ travaillerons avec les provinces et avec les territoires pour veiller à ce que tous les Canadiens puissent accéder à des programmes en langue seconde, comme l'immersion, dans leur école locale, s'ils choisissent de le faire;
- ➔ réaliserons de nouveaux investissements pour former, recruter et attirer des enseignants dans les programmes d'immersion et de langue seconde, sur la base de nouveaux objectifs fixés par les provinces et par les territoires;
- ➔ développerons et ferons la promotion de nouvelles possibilités pour les échanges linguistiques et culturels;
- ➔ investirons un montant supplémentaire de 60 millions de dollars pour la construction d'une infrastructure qui soutient des communautés linguistiques minoritaires fortes, y compris des écoles et des centres culturels.

Aussi, pour aider les quelque 600 000 francophones de l'Ontario à avoir un meilleur accès à des études postsecondaires, nous collaborerons avec la province pour mettre sur pied l'Université de l'Ontario français.



Aider les Canadiens à obtenir de meilleurs services

Les Canadiens travaillent fort pour prendre soin de leur famille et de leur communauté, et ils ne devraient pas avoir à assumer un lourd fardeau quand vient le temps d'obtenir un service de qualité auprès d'entreprises ou de leur gouvernement. Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile pour les gens d'obtenir l'aide, les avantages et les renseignements fiables auxquels ils ont droit.

Protection accrue des consommateurs

Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile pour les gens de résoudre des plaintes contre des entreprises puissantes, et d'obtenir le service de qualité qu'ils méritent du gouvernement.

Trop souvent, lorsque des gens veulent déposer une plainte en vertu des lois existantes sur la protection des consommateurs, ils sont confrontés à des règles confuses et décousues, ce qui rend difficile la résolution de leur problème.

Pour qu'il leur soit plus facile de déposer et de résoudre des plaintes, nous créerons un nouveau poste de protecteur des consommateurs du Canada. Le protecteur servira de point de contact unique et indépendant pour les personnes qui ont besoin d'aide avec des plaintes impliquant des banques, des sociétés de télécommunications ou des entreprises de transport. Il sera habilité à examiner les plaintes et à imposer les sanctions appropriées si elles sont fondées.

Nous allons également nous fixer de nouveaux objectifs ambitieux pour nous assurer que les gens sont plus satisfaits du service qu'ils reçoivent des organismes et des ministères gouvernementaux.

Étiquetage plus précis

Nous stimulerons la confiance dans les produits de la pêche et des fruits de mer canadiens, avec de nouvelles règles de traçabilité et d'étiquetage.

En raison de la pêche illégale et des chaînes d'approvisionnement internationales complexes, il est estimé que plus de 40 % des produits de la pêche et des fruits de mer vendus dans les magasins et les restaurants canadiens sont mal étiquetés. Par conséquent, il est difficile pour les gens de savoir ce qu'ils mangent, ce qui mine la confiance à l'égard de l'industrie canadienne de la pêche.

Pour lutter contre ce type de fraude et pour aider les pêcheurs canadiens à mieux commercialiser leurs produits de haute qualité, nous mettrons sur pied un programme de traçabilité « du bateau jusqu'à la table », développé en partenariat avec des leaders de l'industrie et de l'environnement.



Renforcer le Parlement et les institutions publiques

Le Parlement fonctionne mieux quand ses membres sont libres de remplir le mandat qui leur a été assigné lors de leur élection : représenter leur communauté au Parlement et tenir le gouvernement responsable. Nous prendrons des mesures pour renforcer le Parlement et pour mettre sur pied une fonction publique plus forte.

Réforme parlementaire

Nous allons mieux représenter la population au Parlement en améliorant la façon dont fonctionne le Parlement.

Au cours des quatre dernières années, les changements que nous avons apportés au Parlement – de la réforme du Sénat à l'augmentation des votes libres lors des périodes de questions au premier ministre – ont accru l'efficacité du Parlement et sa responsabilité à l'égard des Canadiens. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

Pour veiller à ce que le Parlement reflète mieux la population qu'il dessert, nous allons procéder à des réformes supplémentaires, notamment aux suivantes :

→ Nous allouerons plus de temps pour les affaires émanant des députés à débattre et à soumettre à un vote au Parlement.

- Nous travaillerons avec le Parlement à l'adoption de nouvelles technologies ou d'autres changements institutionnels pour faciliter les communications entre les députés et leurs électeurs.
- Nous éliminerons l'utilisation des listes d'intervention des whips et des partis pour donner au président une plus grande liberté à appeler les membres qui souhaitent prendre la parole.
- Nous fournirons davantage de ressources aux commissions parlementaires afin qu'elles aient le personnel et la recherche dont elles ont besoin pour formuler des recommandations significatives sur les politiques.

Nous adopterons également un nouveau processus de nomination au Sénat, non partisan et fondé sur le mérite, et nous mettrons à jour la Loi sur le Parlement du Canada afin qu'elle reflète le nouveau rôle non partisan du Sénat.

Une fonction publique plus efficace

Nous travaillerons avec nos fonctionnaires professionnels pour offrir un meilleur service aux Canadiens.

La fonction publique professionnelle du Canada est l'une des meilleures au monde et elle travaille fort pour offrir les programmes et les services sur lesquels les gens comptent. Elle a besoin du personnel adéquat et des ressources pour continuer à bien servir les Canadiens.

Afin d'assurer le meilleur service possible, nous :

- éliminerons les problèmes des arriérés des paies dues aux fonctionnaires en raison du système de rémunération Phénix afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail et non sur la résolution de problèmes de paie de longue date;
- réduirons le temps requis pour procéder à l'embauche de nouveaux fonctionnaires, dans le but de réduire de moitié le temps moyen en le faisant passer de dix à cinq mois;
- améliorerons les capacités de gestion de projet, pour que tous les grands projets du gouvernement soient dirigés par un professionnel certifié comptant au moins cinq ans d'expérience;
- réduirons le nombre de lacunes importantes relevées par le vérificateur général dans les audits de suivi ultérieurs de ministères ou de programmes.

Les fonctions de ministre de la Justice et de procureur général

Nous mettrons en œuvre les recommandations du rapport McLellan.

Nous appliquerons toutes les recommandations formulées par l'honorable Anne McLellan dans son récent rapport sur le rôle et la structure des fonctions de ministre de la Justice et de procureur général du Canada.



CHAPITRE CINQ

Bâtir un avenir meilleur avec les peuples autochtones



Combler l'écart grâce à de meilleurs services

En 2015, nous avons promis de bâtir une nouvelle relation avec les peuples autochtones afin de leur offrir une meilleure qualité de vie, ainsi qu'à leurs familles et leurs communautés. Ensemble, nous avons réalisé des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire pour faire fructifier le plein potentiel de nos investissements, continuer à faire avancer cette relation importante et notre pays.

Accès à l'eau potable

Nous éliminerons tous les avis sur la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici 2021, et nous continuerons de prendre des mesures pour nous assurer que l'eau reste propre à la consommation.

Tous les Canadiens devraient bénéficier d'un accès sûr à l'eau potable de qualité. Malgré tous les progrès que nous avons réalisés, de nombreuses communautés autochtones ne peuvent toujours pas boire l'eau du robinet ou prendre un bain. Cela doit changer.

Au cours des quatre dernières années, nous avons investi près de 2 milliards de dollars pour construire, réparer et moderniser les réseaux publics d'alimentation en eau dans des communautés autochtones. En travaillant en collaboration avec nos partenaires autochtones, nous avons supprimé 87 avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme.

Nous continuerons de réaliser des investissements afin d'éliminer le reste des avis et faire en sorte que les ressources et la formation soient en place pour éviter de futurs avis.

Soins de santé de qualité supérieure

Nous veillerons à ce que les peuples autochtones aient accès aux soins de santé et de santé mentale de qualité supérieure dont ils ont besoin et qui tiennent compte des besoins culturels.

Dans un pays aussi prospère que le Canada, personne ne devrait être privé des soins dont ils ont besoin pour rester en bonne santé. Les peuples autochtones méritent de recevoir des soins de qualité supérieure qui prennent compte de leurs distinctions. Ces soins doivent comprendre notamment la santé mentale, la guérison, les soins d'aide à la vie autonome et à long terme, ainsi que les soins préventifs.

Les gens devraient également avoir accès aux soins dont ils ont besoin, où et quand ils en ont besoin.

Pour faire en sorte que tous les peuples autochtones aient accès à des soins de santé de qualité, nous élaborerons ensemble une législation sur la santé des peuples autochtones fondée sur les distinctions et soutenue par les investissements nécessaires. Nous poursuivrons notre collaboration avec les communautés autochtones pour veiller à ce qu'elles contrôlent le développement et la prestation des services.

Infrastructures fondées sur les distinctions

Nous collaborerons avec les communautés autochtones pour répondre aux besoins essentiels en matière d'infrastructures d'ici 2030.

Notre gouvernement a fait des investissements importants dans les communautés autochtones pour aider à construire des maisons, des écoles, des centres récréatifs, des cliniques, des routes ainsi que d'autres infrastructures essentielles.

Malgré ces investissements, les communautés autochtones ont des besoins réels et pressants en matière d'infrastructures, ce qui contribue à maintenir un niveau de pauvreté inacceptable et empêche les communautés de prospérer. Cette réalité doit changer.

Pour combler ces écarts en matière d'infrastructures, nous codévelopperons et investirons dans des plans d'infrastructures communautaires fondés sur les distinctions. Nous aiderons à répondre aux besoins critiques en matière d'infrastructures au sein des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, comme les logements, les routes ouvertes toute l'année, l'accès à Internet haute vitesse, les établissements de santé, les centres de traitement et les établissements scolaires, et ce, d'ici 2030. Nous réaliserons également de nouveaux investissements pour assurer le bon fonctionnement et l'entretien de ces infrastructures à long terme.

Enfants autochtones

Nous mettrons pleinement en application la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Les enfants autochtones représentent moins de 8 % de tous les enfants canadiens, mais plus de la moitié de tous les enfants placés en famille d'accueil. Le système actuel ne fonctionne pas et doit changer.

Pour réduire le nombre d'enfants autochtones qui sont placés en famille d'accueil et respecter le droit inhérent des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis de prendre soin de leurs enfants, nous nous assurerons que la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis soit appliquée dans son intégralité. Nous accorderons aussi un financement à long terme, prévisible et suffisant pour favoriser la pleine application de cette loi.

Langues autochtones

Nous mettrons intégralement en application la Loi sur les langues autochtones.

La langue que nous parlons nous rapproche de nos familles et de nos communautés. Elle nous aide à comprendre qui nous sommes, en nous ancrant dans notre culture et en affirmant notre identité. C'est surtout vrai pour les peuples autochtones, dont les langues témoignent de leur passé, de leurs pratiques culturelles et de leurs croyances spirituelles, ainsi que de leurs systèmes politiques et sociaux.

Cependant, encore aujourd'hui, les langues autochtones sont menacées au Canada, et trois quarts de ces langues sont en voie de disparition.

Nous mettrons pleinement en application la Loi sur les langues autochtones pour préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones au Canada. Nous accorderons un financement à long terme, prévisible et suffisant pour appuyer la pleine application de cette loi.

Services de police des Premières Nations

Nous améliorerons la sécurité publique des Premières Nations.

Toutes les communautés bénéficient de services de police qui sont professionnels et dévoués, et les communautés autochtones ne doivent pas faire exception.

Pour aller de l'avant avec des services de police autochtones qui desservent bien leurs communautés, nous élaborerons ensemble un cadre législatif qui reconnaît qu'il s'agit de services essentiels. Nous collaborerons également avec les communautés autochtones intéressées afin de faire augmenter le nombre de communautés desservies par des services de police autochtones.

Énergie propre et fiable

Nous veillerons à ce que les communautés autochtones qui dépendent actuellement du diésel puissent utiliser, d'ici 2030, des énergies propres et fiables.

Les communautés autochtones ont besoin de sources d'énergie qui sont sûres et fiables pour alimenter leurs communautés, se chauffer et s'éclairer. Sans ça, plusieurs de ces communautés emploient le diésel, que ce soit à la maison, à l'école ou dans leurs entreprises. Cette solution est coûteuse pour les communautés et nuit à l'environnement.

Nous collaborerons avec les communautés autochtones et nous poursuivrons nos investissements pour veiller à ce que ces communautés n'utilisent plus le diésel et soient plutôt alimentées, d'ici 2030, par des sources d'énergie propres, renouvelables et fiables, comme l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.

Poursuivre les progrès

Nous continuerons d'investir dans les priorités des peuples autochtones, en collaboration avec nos partenaires autochtones.

En collaborant avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, nous avons réalisé des progrès concrets au cours des quatre dernières années, pour aider à améliorer la qualité de vie de nombreux Autochtones au terme d'une décennie sous le signe de l'indifférence et de la négligence. Il y a encore du travail à faire.

Ensemble, nous allons continuer d'avancer en étroite collaboration avec nos partenaires autochtones de façon à offrir un soutien mieux adapté, plus opportun et fondé sur les distinctions. Nous continuerons d'investir pour faire une différence dans la vie des Autochtones et de leurs communautés que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la formation axée sur des compétences ou encore de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.



Favoriser des économies autochtones prospères

Lorsque les communautés autochtones ont des intérêts dans des projets locaux, et lorsque les entrepreneurs autochtones disposent de l'aide dont ils ont besoin pour faire croître et prospérer leurs entreprises, c'est toute notre société qui en sort gagnante.

Partage des recettes des projets d'exploitation de ressources naturelles

Nous nous assurerons que les communautés autochtones profitent directement des grands projets d'exploitation des ressources naturelles.

Qu'il soit question de minerai, de pétrole ou de gaz naturel, le Canada regorge de ressources naturelles, mais depuis trop longtemps, les premiers gardiens de ces terres ne profitent pas des avantages qui sont associés à l'exploitation de celles-ci.

Pour faire en sorte que les communautés autochtones profitent directement des grands projets d'exploitation des ressources naturelles sur leurs territoires, nous adopterons un nouveau cadre national de partage des bénéfices.

Entreprises dirigées par des Autochtones

Nous offrirons aux entreprises dirigées par des Autochtones plus de possibilités de réussir.

Partout au pays, des entreprises dirigées par des Autochtones contribuent à créer des emplois, à bâtir des communautés fortes et à réaliser des progrès concrets pour faire avancer la réconciliation économique. Nous pouvons en faire beaucoup plus pour encourager leur réussite.

Pour offrir à ces entreprises davantage de possibilités de croître et de prospérer, nous adopterons une nouvelle cible visant à octroyer au moins 5 % des contrats fédéraux à des entreprises dirigées par des Autochtones.



Continuer de faire avancer la réconciliation

L'avenir des relations qu'entretient le Canada avec ses populations autochtones et la poursuite de notre cheminement vers la réconciliation transcendent tous les gouvernements. Cela ne devrait jamais être un prétexte pour ne pas agir. Nous devons continuer à avancer, jusqu'au moment où les Autochtones du Canada contrôleront leur propre destinée, en prenant leurs propres décisions quant à leur avenir.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Nous prendrons les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au cours de la première année de notre nouveau mandat.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada a dit que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones contient les principes et les normes nécessaires « au rayonnement de la réconciliation dans le Canada du XXI^e siècle ». Le dernier gouvernement conservateur l'a rejetée en la qualifiant de « document ambitieux », et Andrew Scheer a empêché que la loi de mise en œuvre de la Déclaration, le projet de loi C-262, ne soit votée au Sénat.

Nous avancerons en co-développant une loi de mise en œuvre de la Déclaration en tant que législation gouvernementale, rédigée conjointement, et ce, d'ici la fin de 2020. Nous veillerons à ce que cette loi respecte dans son intégralité l'intention de la Déclaration. De plus, au moment de l'élaboration du projet de loi, les mesures prévues dans le projet de loi C-262 serviront de base minimale à respecter, et non d'un plafond à atteindre.

Obligations du Canada découlant des traités

Nous respecterons l'esprit et l'intention des traités, des ententes et des autres dispositions constructives.

Dans le passé, le Canada n'a systématiquement pas respecté l'esprit et l'intention des traités, des ententes et des dispositions constructives qu'il a conclus avec les peuples autochtones.

Grâce à un travail rigoureux accompli avec nos partenaires autochtones, cela est en train de changer.

Pour s'assurer que le Canada applique fidèlement l'esprit des traités, des ententes et des autres dispositions constructives, nous irons de l'avant avec l'adoption d'un nouveau processus conjointement élaboré et fondé sur les distinctions afin d'examiner, de maintenir et de faire respecter, entre la Couronne et les communautés autochtones, les obligations du Canada découlant des traités. Ce processus sera étayé par un nouveau Bureau du commissaire aux traités qui sera conçu et mis sur pied en collaboration avec nos partenaires autochtones.

Biens culturels et restes ancestraux

Nous collaborerons avec nos partenaires autochtones à la restitution des biens culturels autochtones et des restes ancestraux.

Au Canada comme ailleurs dans le monde, des objets qui sont précieux et ont une valeur culturelle pour les peuples autochtones, parmi lesquels les restes d'ancêtres autochtones, sont exposés ou encore entreposés dans des musées. Cette pratique ne respecte pas la dignité inhérente des peuples autochtones et des choses qui leur sont chères.

Nous irons de l'avant, en partenariat avec les peuples autochtones, afin d'élaborer un cadre visant à assurer la restitution des biens culturels autochtones et des restes ancestraux.

La voie à suivre

Nous continuerons à avancer sur le chemin de la réconciliation et de l'autodétermination.

Au cours des quatre dernières années, nous avons noué de nouvelles relations avec les peuples autochtones – des relations qui sont fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, et qui constituent une véritable priorité. Nous devons continuer sur cette lancée.

Nous continuerons de mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Nous continuerons aussi d'appuyer les processus dirigés par les peuples autochtones visant à rebâtir et reconstituer leurs nations, à promouvoir l'autodétermination et, pour les Premières Nations, à éliminer la *Loi sur les Indiens*.

Pour assurer un règlement opportun et juste des revendications particulières, nous poursuivrons notre collaboration avec les Premières Nations afin de revoir la conception des politiques fédérales sur les ajouts aux réserves, et le processus des revendications particulière.

Nous continuerons de réaliser des progrès en matière de priorités autochtones, en nous réunissant régulièrement dans le cadre du Protocole d'entente sur des priorités communes signé par l'Assemblée des Premières Nations et le gouvernement du Canada, dans le cadre du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, et dans le cadre de l'Accord Canada-Nation métisse.

Nous organiserons également une rencontre des premiers ministres sur les priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et nous continuerons de promouvoir une inclusion significative des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans les processus décisionnels fédéraux et intergouvernementaux ayant un impact sur les droits et les intérêts des peuples autochtones.



Appuyer les priorités des Premières Nations

Au cours des quatre dernières années, nous avons fait des progrès considérables sur des questions qui comptent pour les Premières Nations. Pour faire avancer les priorités cernées par les Premières Nations :

- nous continuerons de travailler à l'élimination des avis sur la qualité de l'eau potable à long terme dans les réserves d'ici 2021, et nous veillerons à ce que l'eau reste potable;
- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions – appuyé par les investissements requis pour fournir ces soins – et nous travaillerons avec les communautés des Premières Nations pour nous assurer que les Autochtones exercent un contrôle sur l'élaboration et la prestation des services qui leur sont destinés;
- nous aborderons les besoins essentiels en matière d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations d'ici 2030, et nous réaliserons de nouveaux investissements pour soutenir l'exploitation et l'entretien de ces infrastructures;
- nous veillerons à ce que la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits, et des Métis soit pleinement mise en œuvre, avec un financement à long terme prévisible et suffisant à cette fin;
- en collaboration avec les Premières Nations, nous veillerons à ce que la Loi sur les langues autochtones soit pleinement mise en œuvre afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada, avec un financement à long terme prévisible et suffisant;
- nous réaliserons des investissements qui permettront à toutes les communautés des Premières Nations de cesser de dépendre du diésel et de plutôt recourir d'ici 2030 à des sources d'énergie propre, renouvelable et fiable, comme de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire;
- en étroite collaboration avec des partenaires des Premières Nations, nous continuerons d'offrir en temps opportun un soutien amélioré se fondant sur les distinctions; nous continuerons d'investir pour apporter des changements concrets dans la vie des Premières Nations et dans leurs communautés;

- nous établirons un nouveau cadre national de partage des avantages pour faire en sorte que les communautés des Premières Nations profitent directement des grands projets de ressources qui ont lieu sur leur territoire;
- nous nous fixerons comme nouvel objectif d'attribuer au moins cinq pour cent des contrats fédéraux à des entreprises dirigées par des peuples autochtones;
- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation gouvernementale visant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones d'ici la fin de 2020;
- nous travaillerons au codéveloppement d'un nouveau processus fondé sur les distinctions pour l'examen, l'entretien et l'exécution continus des obligations issues de traités du Canada entre la Couronne et les communautés autochtones; ce travail sera soutenu par un nouveau Bureau national du commissaire aux traités, qui sera conçu et mis en place avec des partenaires autochtones;
- nous développerons un cadre pour le rapatriement de biens culturels et de restes ancestraux des Premières Nations;
- nous poursuivrons notre collaboration avec les Premières Nations pour mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- nous soutiendrons un processus mené par les Premières Nations pour la reconstruction et la reconstitution de leurs nations afin de faire avancer la question de l'autodétermination et de la transition sans égard à la Loi sur les Indiens;
- nous travaillerons avec les Premières Nations afin de repenser les politiques fédérales sur les ajouts aux réserves ainsi que le processus des revendications particulières pour assurer la résolution rapide et équitable de ces revendications;
- nous continuerons de progresser relativement aux priorités autochtones en nous réunissant régulièrement par le biais de la Rencontre dans le cadre du protocole d'entente APN-Canada sur les priorités communes;
- nous organiserons une réunion des premiers ministres visant à établir les priorités des Premières Nations, des Inuits, et des Métis, et nous continuerons de travailler à la progression d'une inclusion significative des partenaires des Premières Nations dans les processus décisionnels fédéraux et intergouvernementaux qui ont un impact sur les droits et les intérêts des Autochtones.



Appuyer les priorités des Inuits

Depuis 2015, nous avons fait des progrès considérables sur des questions qui comptent pour les Inuits. Pour faire avancer les priorités cernées par les Inuits :

- nous continuerons de faire des progrès par rapport aux priorités des Inuits en organisant régulièrement des réunions par le biais du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, le principal support pour faire avancer la réconciliation entre les Inuits et le gouvernement fédéral;
- nous travaillerons à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique pour les régions de l'Inuit Nunangat;
- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions – appuyé par les investissements requis pour fournir ces soins – et nous travaillerons à l'élaboration et à la prestation de services destinés aux Inuits;
- nous aborderons les besoins essentiels en matière d'infrastructures dans les communautés inuites d'ici 2030, et nous réaliserons de nouveaux investissements pour soutenir l'exploitation et l'entretien de ces infrastructures;
- nous veillerons à ce que la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits, et des Métis soit pleinement mise en œuvre, avec un financement à long terme prévisible et suffisant à cette fin;
- en collaboration avec les Inuits, nous veillerons à ce que la Loi sur les langues autochtones soit pleinement mise en œuvre afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada, avec un financement à long terme prévisible et suffisant;
- nous réaliserons des investissements qui permettront à toutes les communautés inuites de cesser de dépendre du diésel et de plutôt recourir d'ici 2030 à des sources d'énergie propre, renouvelable et fiable, comme de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire;
- en étroite collaboration avec des partenaires inuits, nous continuerons d'offrir en temps opportun un soutien amélioré se fondant sur les distinctions; nous continuerons d'investir pour apporter des changements concrets dans la vie des communautés Inuits;
- nous établirons un nouveau cadre national de partage des avantages pour faire en sorte que les communautés inuites profitent directement des grands projets de ressources qui ont lieu dans les régions de l'Inuit Nunangat;
- nous nous fixerons comme nouvel objectif d'attribuer au moins cinq pour cent des contrats fédéraux à des entreprises dirigées par des peuples autochtones;

- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation gouvernementale visant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones d'ici la fin de 2020;
- nous poursuivrons notre travail visant à mettre pleinement en œuvre les accords sur les revendications territoriales des Inuits;
- nous travaillerons au codéveloppement d'un nouveau processus fondé sur les distinctions pour l'examen, l'entretien et l'exécution continus des obligations issues de traités du Canada entre la Couronne et les communautés autochtones; ce travail sera soutenu par un nouveau Bureau national du commissaire aux traités, qui sera conçu et mis en place avec des partenaires autochtones;
- nous développerons un cadre pour le rapatriement de biens culturels et de restes ancestraux des Inuits;
- nous poursuivrons notre collaboration avec les Inuits pour mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- nous continuerons à travailler avec les Inuits pour améliorer la sécurité alimentaire dans les régions de l'Inuit Nunangat et pour mettre en œuvre les subventions aux exploitants de ressources alimentaires;
- nous organiserons une réunion des premiers ministres visant à établir les priorités des Premières Nations, des Inuits, et des Métis, et nous continuerons de travailler à la progression d'une inclusion significative des partenaires Inuits dans les processus décisionnels fédéraux et intergouvernementaux qui ont un impact sur les droits et les intérêts des Autochtones.



Appuyer les priorités de la Nation des Métis

Nous avons fait des progrès considérables au cours des quatre dernières années sur des questions qui comptent pour les Métis. Pour faire avancer les priorités cernées par les nations métisses :

- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions – appuyé par les investissements requis pour fournir ces soins –, et nous travaillerons à l'élaboration et à la prestation de services destinés à la Nation des Métis;
- nous aborderons les besoins essentiels en matière d'infrastructures dans les communautés de la Nation des Métis d'ici 2030, et nous réaliserons de nouveaux investissements pour soutenir l'exploitation et l'entretien de ces infrastructures;
- nous veillerons à ce que la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits, et des Métis soit pleinement mise en œuvre, avec un financement à long terme prévisible et suffisant à cette fin;
- en collaboration avec la Nation des Métis, nous veillerons à ce que la Loi sur les langues autochtones soit pleinement mise en œuvre afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada, avec un financement à long terme prévisible et suffisant;
- en étroite collaboration avec des partenaires de la Nation des Métis, nous continuerons d'offrir en temps opportun un soutien amélioré se fondant sur les distinctions; nous continuerons d'investir pour apporter des changements concrets dans la vie de la Nation des Métis et de ses communautés;
- nous établirons un nouveau cadre national de partage des avantages pour faire en sorte que les communautés de la Nation des Métis profitent directement des grands projets de ressources;
- nous nous fixerons comme nouvel objectif d'attribuer au moins cinq pour cent des contrats fédéraux à des entreprises dirigées par des peuples autochtones;
- nous travaillerons au codéveloppement d'une législation gouvernementale visant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones d'ici la fin de 2020;
- nous travaillerons au codéveloppement d'un nouveau processus fondé sur les distinctions

- pour l'examen, l'entretien et l'exécution continus des obligations issues de traités du Canada entre la Couronne et les communautés autochtones; ce travail sera soutenu par un nouveau Bureau national du commissaire aux traités, qui sera conçu et mis en place avec des partenaires autochtones;
- nous développerons un cadre pour le rapatriement de biens culturels et de restes ancestraux de la Nation des Métis;
- nous poursuivrons notre collaboration avec la Nation des Métis pour mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- nous continuerons à progresser relativement aux priorités de la Nation des Métis en nous réunissant régulièrement sous l'égide de l'Accord entre le Canada et la Nation des Métis et lors des sommets annuels entre la Couronne et la Nation des Métis;
- nous poursuivrons notre travail visant à faire progresser l'autodétermination avec la Nation des Métis;
- nous organiserons une réunion des premiers ministres visant à établir les priorités des Premières Nations, des Inuits, et des Métis, et nous continuerons de travailler à la progression d'une inclusion significative des partenaires de la Nation des Métis dans les processus décisionnels fédéraux et intergouvernementaux qui ont un impact sur les droits et les intérêts des Autochtones;
- nous apporterons un soutien fédéral pour la célébration du 150e anniversaire de l'annexion de la Nation des Métis dans la Confédération.



CHAPITRE SIX

Assurer la place du Canada dans le monde



Un Canada fort, sécuritaire et engagé

Dans un monde imprévisible et en constante évolution, le Canada doit rester fort et sécuritaire, et continuer de participer aux initiatives les plus importantes. Qu'il s'agisse de l'aide que nous apportons aux autres ou de la façon dont nous défendons nos propres intérêts, le monde que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants dépend des gestes que nous posons aujourd'hui.

Contribuer positivement à la paix et à la sécurité dans le monde

Nous renouvelerons l'engagement du Canada envers le maintien de la paix et nous mettrons à profit l'expertise de nos forces armées pour aider d'autres pays à se préparer aux catastrophes naturelles.

Les opérations de maintien de la paix partout au monde apportent de l'aide et donne de l'espoir à des millions de personnes touchées par des conflits en plus de servir les intérêts du Canada. Un monde pacifique est un monde plus sécuritaire et plus prospère pour tous.

Pour veiller à ce que le Canada maintient sa contribution importante à la paix et à la sécurité dans le monde, nous investirons davantage pour soutenir les efforts de maintien de la paix des Nations unies.

Cela signifie une aide accrue aux programmes qui soutiennent les femmes, la paix et la sécurité. Nous contribuerons à la prévention des conflits et la consolidation de la paix, et nous continuerons de lutter contre les graves violations des droits de la personne.

Nous élargirons également notre rôle d'assistance et de formation, tirant profit de l'expertise des Forces armées canadiennes dans les interventions lors de catastrophes naturelles et de crises humanitaires, pour aider d'autres pays exposés à un risque plus élevé de catastrophes liées aux changements climatiques.

Adopter une approche responsable en matière de sécurité

Nous continuerons de soutenir les membres de nos forces armées et de défendre les intérêts du Canada par le biais d'un système de surveillance plus strict et d'investissements responsables.

Les Forces armées canadiennes contribuent à la sécurité du Canada et du monde.

Pour poursuivre le travail important que les membres de nos forces armées ont accompli dans le cadre de missions essentielles partout dans le monde, nous renforcerons le rôle du Canada au sein d'organismes multilatéraux, comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les Nations unies (OTAN), et nous veillerons à ce que nos forces armées aient tout ce dont elles ont besoin pour continuer à bien faire leur travail.

Dans le nord du Canada, nous continuerons de travailler à bâtir un avenir prospère, fort et sécuritaire pour les habitants du Nord et de l'Arctique. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires dans le contexte du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada afin de faire de cette initiative une réalité tout en protégeant les droits et la souveraineté du Canada dans l'Arctique et en renforçant la défense continentale.

Nous mettrons en place des mesures de surveillance plus élaborées et nous améliorerons nos capacités dans les opérations d'intervention rapide. Nous ferons preuve d'un leadership international relativement à l'utilisation et aux règles de navigation dans les eaux de l'Arctique.

La sécurité du Canada dépend également d'une bonne utilisation des renseignements de défense, qui informent et appuient les opérations militaires.

Pour veiller à ce que ces informations soient traitées de façon responsable, nous adopterons un nouveau cadre de gouvernance sur la collecte, la gestion et l'utilisation des renseignements de défense par le Canada. Ce cadre suivra la recommandation du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

Enfin, pour veiller à ce que les projets d'approvisionnement en matière de défense les plus importants et les plus complexes du Canada soient livrés à temps et dans une plus grande transparence à l'égard du Parlement, nous créerons Approvisionnement de défense Canada.



Un leadership fidèle à nos valeurs

Grâce à sa réputation de défenseur de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit, le Canada a mérité sa place dans le monde. Nous trouvons des façons de collaborer tout en restant fidèle à nos valeurs. Malgré tous les défis auxquels nous avons été confrontés en tant que pays, les Canadiens demeurent ouverts, tolérants et généreux, ce qui contribue à faire un monde meilleur.

Une approche en matière de politique étrangère basée sur des principes

Nous prêcherons par l'exemple et nous aiderons à faire du monde un endroit plus sûr, plus équitable, plus prospère et plus durable.

Depuis plus de 150 ans, le Canada et les Canadiens ont laissé leur marque dans le monde, faisant preuve de courage et de bravoure en temps de guerre. Ils ont travaillé avec acharnement pour bâtir une paix durable et pour favoriser la prospérité de millions de personnes et joueant également un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. Tout cela n'est pas arrivé par hasard. Nous ne pouvons pas tenir ces progrès pour acquis et nous devons poursuivre nos efforts.

Nous nous appuierons sur nos réalisations et nous adopterons une approche réfléchie où la démocratie, les droits de la personne, le droit international et la protection de l'environnement sont au cœur de la politique étrangère. Voici ce que nous ferons pour y parvenir :

- Nous mettrons sur pied le Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et pour la bonne gouvernance, qui mettra son expertise à profit et aidera les peuples à consolider la paix, faire avancer la justice, promouvoir les droits de la personne et la démocratie, et favoriser la bonne gouvernance.
- Nous fournirons des ressources supplémentaires à des institutions internationales, comme la Cour pénale internationale et l'Organisation mondiale du commerce, afin qu'elles aient les moyens de faire appliquer le droit international.

- Nous mettrons sur pied un volet permanent consacré aux réfugiés afin de fournir un refuge sécuritaire aux défenseurs des droits de la personne, aux journalistes et aux travailleurs humanitaires à risque en aidant jusqu'à 250 de ces personnes par année à se relocaliser.
- Nous assumerons un rôle de leadership pour garantir l'utilisation éthique de nouvelles technologies grâce à la mise au point et au soutien de protocoles internationaux visant à interdire le développement et l'utilisation de systèmes d'armes entièrement autonomes.
- Nous nous appuierons sur le régime de sanctions de la loi Magnitsky que nous avons mis en place, et nous développerons un cadre pour que le matériel saisi à quiconque commet de sérieuses violations aux droits de la personne soit remis aux victimes sous une supervision judiciaire appropriée.

Aider les plus vulnérables du monde

Nous continuerons de concentrer notre aide au développement international auprès des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Au cours des quatre dernières années, le Canada est devenu un véritable leader mondial lorsqu'il est question d'aider les gens les plus pauvres et vulnérables au monde. C'est particulièrement vrai en ce qui a trait à l'aide que nous apportons aux femmes et aux filles. En effet, nous avons instauré

une nouvelle Politique d'aide internationale féministe qui protège les droits à la santé sexuelle et reproductive. Les personnes les plus vulnérables comptent sur nous et nous ne pouvons pas les laisser tomber en revenant en arrière.

Pour aider les personnes qui en ont le plus besoin, y compris des millions d'enfants réfugiés qui ne sont pas en mesure de fréquenter l'école, nous ferons preuve d'un leadership solide et raisonné, y compris avec les mesures suivantes :

- Nous continuerons d'augmenter tous les ans l'aide au développement international du Canada, reflétant notre engagement d'atteindre les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) d'ici 2030.
- Nous améliorerons la façon dont nous gérons et nous apportons notre aide au développement international afin d'augmenter notre efficacité, notre transparence et notre responsabilité.
- Nous allouerons au moins 10 % de notre budget d'aide au développement international en éducation.
- Nous mènerons une campagne internationale pour veiller à ce que tous les enfants vivant dans un camp de réfugiés ou de déplacés puissent obtenir l'éducation dont ils ont besoin et qu'ils méritent.



Favoriser la diversité et le développement de nos communautés

Le parcours du Canada est une histoire d'immigrants, celle des gens qui sont venus ici à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles, et de ceux qui les ont accueillis. Ensemble, ces nouveaux arrivants ont contribué à faire croître notre économie, à bâtir de fortes communautés, à créer de bons emplois et à faire du Canada le meilleur endroit au monde où vivre.

Renforcer l'immigration pour faire croître l'économie

Nous continuerons d'accueillir plus de gens au Canada en ciblant les travailleurs hautement qualifiés.

L'immigration aide le Canada à être plus diversifié et à connaître plus de succès. Dans des communautés de partout au pays, les nouveaux Canadiens travaillent d'arrache-pied. Ils enseignent à nos enfants, prennent soin d'eux quand ils sont malades, mettent sur pied de nouvelles entreprises et créent de nouveaux emplois.

Ces contributions sont nécessaires aujourd'hui plus que jamais. Alors que la population canadienne vieillit et que les familles sont de plus en plus petites, de nombreuses entreprises et communautés ont de

la difficulté à trouver suffisamment de travailleurs, mettant à risque notre économie et les services sur lesquels les gens comptent.

Pour maintenir la vigueur et la croissance de notre économie, nous augmenterons de façon modérée et responsable l'immigration en accueillant des personnes hautement qualifiées qui peuvent contribuer à bâtir un Canada plus fort.

Nous continuerons aussi de travailler avec le gouvernement des États-Unis en vue de moderniser l'Entente sur les tiers pays sûrs.

Plus d'aide aux communautés

Nous prendrons des mesures supplémentaires pour que les communautés puissent plus facilement accueillir les travailleurs dont elles ont le plus besoin.

Bien que l'immigration profite au Canada dans son ensemble, ce ne sont pas toutes les communautés qui sont en mesure de mettre à profit les contributions des nouveaux arrivants, comme celles qui sont confrontées à une grave pénurie de main-d'œuvre.

Pour aider les communautés de toutes tailles partout au pays à attirer et soutenir de nouveaux arrivants, nous mettrons sur pied un Programme de candidats municipaux. Ce programme permettra à des communautés locales, à des chambres de commerce et à des associations locales de parrainer directement des immigrants permanents.

Pour continuer d'encourager l'immigration et de soutenir la croissance économique dans les provinces de l'Atlantique, nous ferons du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique un programme permanent.

Au moins 5000 des nouvelles places seront consacrées au Programme des candidats municipaux et au volet atlantique de l'immigration.

Créer une voie d'accès plus abordable à la citoyenneté

Nous permettrons aux résidents permanents de présenter gratuitement une demande de citoyenneté canadienne.

Lorsque nous accompagnons les immigrants, ils contribuent à leur communauté en se trouvant un nouvel emploi et en faisant croître nos économies locales. Cependant, l'arrivée au Canada n'est que la première étape du long parcours vers la citoyenneté.

L'obtention de la citoyenneté permet aux nouveaux immigrants de participer pleinement à la société canadienne. Le processus d'octroi de la citoyenneté est un service gouvernemental, et non un service pour lequel les gens devraient payer. Pour rendre la citoyenneté plus abordable, nous ferons en sorte que le processus de demande soit gratuit pour les gens qui satisfont aux exigences requises pour l'obtenir.



CHAPITRE SEPT

Un plan financier responsable

CHOOSE FOR

CHOISIR D'AV

Nos valeurs

Il y a quatre ans, nous avons clairement fait connaître nos valeurs aux Canadiens et aux Canadiens. Elles n'ont pas changé.

Nous savons que les coupes nuisent à la prospérité d'un pays. Les coupes n'aident pas les gens. L'austérité nuit à la croissance de l'économie. De plus, ce n'est pas en faisant passer les intérêts des plus riches devant ceux de la classe moyenne qu'on fait avancer un pays comme le Canada.

Nous croyons qu'une économie forte commence avec une classe moyenne forte.

C'est pourquoi l'une des premières choses que nous avons faites en tant que gouvernement a été d'augmenter les impôts du 1 % des plus riches afin de pouvoir baisser ceux de la classe moyenne. C'est aussi pourquoi, dans le cadre de notre tout premier budget, nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants, afin d'aider les familles à subvenir aux besoins de leurs enfants.

Nous croyons qu'il est important d'investir dans les Canadiens et dans nos communautés.

C'est ce que nous croyons non seulement parce que c'est bon pour l'économie, mais parce que c'est la bonne chose à faire. Nos investissements dans les jeunes et dans les familles contribuent à rendre la vie plus abordable et à offrir à nos enfants un

meilleur départ dans la vie. Nos investissements dans les aînés aident les gens à profiter d'une retraite sûre et digne, alors que ceux que nous avons réalisés dans les infrastructures aident à bâtir des communautés où il fait bon vivre et où les gens sont mieux préparés aux réalités d'un climat changeant.

Nous croyons que tout le monde mérite une chance réelle et égale de réussir.

En 2015, après des années d'austérité et de coupes conservatrices, l'économie était au ralenti et les Canadiens en ressentaient les effets. Les personnes dont les besoins réels ne caderaient pas avec les plans draconiens visant à éliminer le déficit, comme les personnes vivant dans la pauvreté, les Autochtones, les femmes, les jeunes, les personnes racialisées, les personnes vivant avec un handicap, les membres des communautés LGBTQ2 ou encore les aînés les plus vulnérables, étaient particulièrement touchés.

Comme nous croyons que tout le monde mérite une chance réelle et égale de réussir, nous avons adopté une approche différente qui consiste à investir dans les Canadiens grâce à un plan ciblé, mesuré et financièrement responsable.

Nos réalisations

Notre plan visant à investir dans la population – de pair avec le travail acharné des Canadiens – a contribué à la croissance de notre économie.

En à peine quatre ans, les Canadiens ont créé plus d'un million de nouveaux emplois. La forte augmentation des salaires aide les Canadiens à améliorer leur situation, mais il reste encore du travail à faire. Le Canada affiche le meilleur bilan parmi les pays du G7 grâce à une économie vigoureuse et florissante et à une baisse régulière du ratio de la dette par rapport à la taille de son économie.

Ensemble, nous avons également aidé à sortir 900 000 personnes de la pauvreté.

Nous savons que nous devons être prêts à affronter les défis qui nous attendent. En 2019, le contexte mondial crée un sentiment d'incertitude par rapport à l'avenir de l'économie mondiale économique et nous devons être prêts à réagir.

Faire avancer notre économie

À mesure que nous avancerons, nous serons guidés par quatre principes.

Nous continuerons à réduire la dette publique en fonction de notre économie.

Notre ratio de la dette nette au PIB – qui se situe actuellement à 30,9 % – suit une trajectoire descendant, et nous avons établi une nouvelle trajectoire budgétaire qui fera en sorte que ce ratio financier continuera à baisser.

Cela confère au Canada une position enviable, en particulier par rapport aux autres pays du G7. Notre ratio de la dette nette au PIB représente moins de la moitié de la moyenne de l'Union européenne, et moins du tiers du ratio américain actuel.

Ce niveau d'endettement relativement faible constitue un avantage concurrentiel important, et notre gouvernement est déterminé à conserver cet avantage dans un monde de plus en plus volatil et imprévisible.

Nous continuerons à accroître la confiance des investisseurs à l'égard de l'économie canadienne en veillant à ce que le monde continue de voir le Canada comme étant un endroit idéal où investir.

Le Canada a une cote de crédit triple A conférée par les trois agences de notation les plus reconnues. De tous les autres pays du G7, seule l'Allemagne peut se vanter d'avoir un bilan aussi excellent.

Cette cote élevée témoigne de la confiance que les agences de notation ont dans la force de l'économie canadienne. Nous la préserverons.

De plus, ces résultats démontrent ce que bon nombre de personnes savent déjà : même s'il reste encore beaucoup à faire, notre économie est forte et croissante.

Nous continuerons à investir dans les gens et dans ce qui améliore leur quotidien.

Au cours des quatre dernières années, nous avons vu ce qui peut se produire lorsque nous faisons passer les gens en premier et que nous investissons dans ce qui améliore leur quotidien : plus d'argent dans les poches des familles pour faire croître l'économie, plus de bons emplois, des communautés plus viables et 900 000 personnes de moins vivant dans la pauvreté.

Tandis que d'autres cherchent à faire reculer notre pays – en visant l'équilibre budgétaire à tout prix, et ce, aux dépens des travailleurs canadiens – nous continuerons à investir dans ce qui améliore concrètement la vie des gens.

Nous continuerons à faire avancer notre économie.

Même si l'économie du Canada se porte bien, nous devons être en mesure de surmonter rapidement les obstacles qui pourraient surgir. Nous devons donc être bien outillés afin de pouvoir réagir rapidement et adéquatement lorsque nous le devons.

Notre nouvelle trajectoire budgétaire reconnaît les réalités économiques difficiles auxquelles nous pourrions faire face dans les années à venir. Elle reconnaît également la conclusion du directeur parlementaire du budget (DPB) – que « la politique budgétaire actuelle du Canada est viable à long terme » – et nous donne la marge de manœuvre nécessaire pour investir dans notre croissance à long terme.

Projections du solde budgétaire basé sur le scénario du DPB (M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Projections du solde budgétaire du DPB (juin)	-23 262	-15 426	-12 528	-11 214
Nouveaux revenus	5 225	6 285	6 668	7 192
Nouveaux investissements	9 344	14 586	15 954	16 984
Solde budgétaire révisé	-27 381	-23 727	-21 814	-21 006
Ratio dette/PIB révisé	30.9 %	30.8 %	30.5 %	30.2 %

Nouveaux revenus : rendre le régime fiscal plus équitable

Pour continuer à avoir les ressources nécessaires pour investir dans les Canadiens et maintenir la vigueur et la croissance de notre économie, nous procéderons à un examen transparent des mesures fiscales actuelles et publierons notre rapport.

Nous prendrons également des mesures pour rendre le régime fiscal plus équitable, notamment en sévissant contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal des entreprises, et en demandant aux Canadiens les plus riches de contribuer un peu plus. Nous :

- procéderons à un nouvel examen exhaustif de toutes les dépenses fiscales et autres dépenses du gouvernement, pour que les Canadiens les plus choyés ne profitent pas d'allégements fiscaux injustes (un examen semblable auquel nous nous sommes engagés en 2015 avait permis d'identifier 3 milliards de dollars que nous pouvions réinvestir dans la classe moyenne chaque année);
- moderniserons les règles anti-évitement pour empêcher les grandes multinationales de contourner l'impôt grâce à des stratégies comptables sophistiquées;
- améliorerons nos programmes de dénonciation actuels en fonction des meilleures pratiques

adoptées dans d'autres pays, dont les États-Unis;

- mettrons fin aux échappatoires fiscales grâce auxquelles les sociétés peuvent déduire leur dette de façon excessive pour réduire artificiellement l'impôt qu'elles paient;
- établirons une taxe de vente de 10 % sur les voitures de luxe, les bateaux et les avions privés d'une valeur de plus de 100 000 \$;
- veillerons à ce que les géants du Web paient de l'impôt sur les recettes qu'ils génèrent au Canada. Nous travaillerons aussi à mettre en œuvre les recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour nous assurer que les sociétés numériques internationales dont les produits sont consommés au Canada perçoivent et versent la même taxe de vente que les sociétés numériques canadiennes.

Pour limiter la spéculation immobilière pouvant entraîner la hausse des prix des propriétés, nous mettrons également en place une taxe uniforme à l'échelle nationale sur les propriétés qui appartiennent à des non-résidents, non-Canadiens.

Nouvelles recettes (M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Mesures d'équité fiscale				
Nouvel examen des dépenses et révision des dépenses fiscales du gouvernement	2 000	2 500	2 500	3 000
Lutter contre les échappatoires fiscales des entreprises	1 738	1 642	1 545	1 448
Veiller à ce que les géants du Web paient leur juste part	540	600	660	730
Taxer les spéculateurs et le 1 % des plus riches				
Instaurer une taxe sur la spéculation et les propriétés résidentielles inoccupées	217	229	241	256
Créer une taxe de 10 % sur les biens de luxe	585	597	609	621
Autres mesures				
Autofinancement des mesures d'assurance-emploi (AE)	145	592	613	637
Projet d'expansion de Trans Mountain	-	125	500	500
Variation totale des revenus	5 225	6 285	6 668	7 192

Nouveaux investissements : choisir d'avancer

En 2015, nous avons promis d'aider les Canadiens à faire un choix éclairé le jour du scrutin. Nous avons étendu la portée du mandat du Bureau du DPB afin qu'il se penche sur le cadre financier des différents partis et nous avons respecté cette promesse.

Reconnaissant que le Bureau du DPB a imposé un plafond sur les ressources dont chaque parti dispose, nous avons travaillé avec ce dernier pour estimer les coûts des engagements les plus importants et les plus complexes, en particulier ceux dont

le chiffrage des coûts sont difficiles à évaluer en raison du manque de renseignements accessibles au public.

Nous avons aussi transmis au DPB toutes les propositions liées à la modification de l'impôt des particuliers et des entreprises.

Nouveaux investissements (M\$)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Aider les Canadiens à garder une plus grande part de ce qu'ils gagnent	2 890	3 861	4 855	5 664
Améliorer l'Incitatif à l'achat d'une première propriété	- 8	- 5	- 11	- 13
Offrir plus d'aide aux familles avec des enfants de moins d'un an	777	1 074	1 115	1 156
Offrir des services de garde d'enfant plus abordables et accessibles	535	535	535	535
Rendre les études postsecondaires plus abordables	172	780	951	1 030
Rendre les déplacements plus abordables pour les gens vivant dans le Nord	22	22	22	23
Créer la prestation d'assurance carrière de l'AE	22	48	50	53
Augmenter de 15 à 26 semaines les prestations de maladie de l'AE	306	471	488	507
Veiller à ce que les apprentis obtiennent l'expérience professionnelle dont ils ont besoin	-	150	150	150
Aider les personnes handicapées à travailler ou à fréquenter l'école	20	40	40	40
Renforcer les soins de santé publics	750	1 750	1 750	1 750
Doubler l'Allocation canadienne pour enfants handicapés	391	534	548	561
Financer la recherche sur le cancer pédiatrique	30	-	-	-
Augmenter la Sécurité de la vieillesse (SV) de 10 % pour les aînés de plus de 75 ans	1 626	2 258	2 349	2 564
Créer le Compte canadien pour les entrepreneurs	25	100	100	100
Réduire les frais des PME	54	58	60	63
Créer un système de paie électronique	50	100	-	-
Offrir des incitatifs pour les technologies à zéro émission nette	14	33	57	67
Mettre sur pied un Fonds national des infrastructures	25	50	100	100
Mettre sur pied un Fonds pour les infrastructures communautaires du tourisme	25	25	25	25
Créer l'Agence canadienne de l'eau et prendre d'autres mesures pour protéger les océans et les poissons, et pour soutenir les communautés côtières	45	70	70	70
Bénéfices non distribués pour financer des services étendus au secteur agricole	- 64	- 58	- 52	- 46

Suite à la page suivante

Nouveaux investissements (M\$, suite)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Investir dans des solutions climatiques naturelles	300	300	300	300
Aider les gens à se préparer et à réagir aux inondations	50	50	50	-
Bonifier le Fonds d'aide à la gestion des catastrophes	-	100	100	100
Augmenter l'efficacité énergétique des maisons et des entreprises	320	362	398	432
Mettre sur pied une nouvelle remise pour les VEZ usagés	22	17	8	4
Procéder à l'électrification du transport en commun et du transport	160	180	180	180
Bonifier le programme d'initiation au camping	75	150	150	150
Lutter contre les crimes commis avec des armes à feu	250	50	50	50
Offrir une aide juridique gratuite aux victimes d'agression sexuelle et de violence entre conjoints	-	10	10	10
Affecter des ressources supplémentaires à la GRC et embaucher plus de juges et de procureurs	-	122	125	127
Élargir l'accès aux traitements contre la toxicomanie et lutter contre la dépendance aux opioïdes et à la méthamphétamine	100	250	250	100
Soutenir les soins de santé mentale et bien-être offerts aux anciens combattants	53	105	105	105
Améliorer les prestations d'invalidité aux anciens combattants	-	194	197	199
Aider les conjoints des membres des FAC et de la GRC qui sont relocalisés	15	30	30	30
Aider les anciens combattants en situation d'itinérance	15	15	15	15
Soutenir des initiatives en matière de diversité, de lutte contre le racisme et de multiculturalisme	50	91	100	100
Offrir plus d'aide au milieu des arts et de la culture	-	135	135	135
Offrir des formations pour les enseignants - programmes d'immersion et de langue seconde	40	85	100	100
Améliorer les infrastructures des communautés en situation linguistique minoritaire	15	15	15	15
Planification des infrastructures autochtone en tenant compte des distinctions	25	-	-	-

Suite à la page suivante

Nouveaux investissements (M\$, suite)	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Améliorer le soutien aux interventions de l'ONU dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix ainsi que de la prévention de conflit	-	50	50	50
Jouer un plus grand rôle dans la formation et le soutien de nos alliés internationaux	-	15	15	15
Mettre sur pied le Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et pour la bonne gouvernance	-	50	50	50
Assurer un leadership international en veillant à ce que les enfants réfugiés aient accès à une éducation de haute qualité	-	150	150	150
Rendre le processus de demande à la citoyenneté gratuit pour les résidents permanents	75	101	105	110
Fonds à investir dans des mesures connexes	72	63	63	59
Total des nouveaux investissements avec impact fiscal	9,344	14,586	15,954	16,984

A photograph of a man in a light blue shirt and a woman in a red floral dress shaking hands at an outdoor cafe. They are smiling and looking up. In the background, other people are sitting at tables, and a man in a green shirt is taking a photo with his phone. The scene is bright and sunny.

Déclaration sur l'égalité des sexes

Déclaration sur l'égalité des sexes

L'égalité des sexes est bénéfique pour nous tous. Lorsque les femmes et les hommes ont des chances égales de travailler, de prendre soin de leur famille et de contribuer à leur communauté, nous bâtissons une économie plus forte – et un pays plus fort.

Depuis 2015, nous avons travaillé pour assurer une plus grande égalité des chances à tous les Canadiens. Cela a commencé par la formation du tout premier Conseil des ministres paritaire au Canada et s'est poursuivi avec les trois derniers budgets fédéraux – les premiers de l'histoire canadienne à inclure une analyse approfondie des répercussions de nos choix politiques sur différentes personnes.

Ensemble, nous avons réalisé des progrès importants.

Nos progrès communs

Au cours des quatre dernières années, nous avons fait de la promotion de l'égalité des sexes et de la diversité une priorité. C'est pourquoi nous avons investi dans un financement durable et prévisible pour toute une gamme d'organismes de défense des droits des femmes et de l'égalité. Nous avons créé le nouveau ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, mis sur pied un nouveau secrétariat fédéral LGBTQ2 et privilégié l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) comme force motrice dans l'élaboration des politiques et programmes fédéraux.

Nous croyons en l'équité, notamment au principe que les femmes méritent un salaire égal pour un travail de valeur égale. C'est pourquoi nous avons adopté une loi proactive sur l'équité salariale.

Nous savons également que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans la création d'entreprises fortes et d'emplois de qualité.

Nous avons donc investi pour aider davantage d'entrepreneures, créer des places en garderie plus accessibles et abordables et offrir un congé parental plus flexible, afin qu'il soit plus facile pour les nouvelles mères de reprendre le travail.

Nous sommes allés de l'avant avec l'ajout de protections pour l'identité de genre et l'expression de genre dans la Charte canadienne des droits et libertés, car il est important que les lois qui régissent notre pays reflètent la diversité que nous voyons dans nos communautés. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons ajouté l'identité et l'expression de genre à la liste des motifs de distinction illicite dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Comme les femmes et les filles autochtones sont touchées de façon disproportionnée par toutes les formes de violence, nous avons lancé l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous avons accepté les conclusions du rapport final de cette enquête et nous nous sommes engagés à concevoir conjointement et à mettre en œuvre un plan d'action national fondé sur les distinctions pour donner suite aux appels à la justice du rapport.

Nous avons fait des investissements importants pour combattre le racisme systémique et les préjugés dans le cadre de la nouvelle Stratégie fédérale de lutte contre le racisme. Personne ne devrait se voir privé d'une occasion ni se sentir mal accueilli au Canada en raison de son identité.

Chaque personne – peu importe ses capacités – devrait être en mesure de participer pleinement à la société. C'est la raison pour laquelle nous avons effectué de nouveaux investissements et adopté de nouvelles lois qui ont marqué l'avancée la plus significative en 30 ans dans le domaine des droits des personnes handicapées au niveau fédéral.

Sur la scène internationale, nous traçons la voie grâce au lancement de la nouvelle Politique d'aide internationale féministe. Cette politique mise sur l'éducation des filles et le renforcement du pouvoir des femmes. Elle fait en sorte que davantage de femmes et de filles aient accès à une gamme complète de services en matière de santé sexuelle et reproductive.

Au Canada et dans le monde, ces progrès ont changé concrètement la vie de nombreuses personnes. Toutefois, nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour faire de notre pays un endroit où chacun a une chance réelle et équitable de réussir.

C'est pourquoi nous poursuivrons nos progrès et continuerons d'avancer – pour les femmes, pour les personnes de toute identité de genre, pour les peuples autochtones, pour les Canadiens racialisés, pour les personnes handicapées, pour les nouveaux arrivants et pour les membres des communautés LGBTQ2.

Nous choisissons d'avancer pour tout le monde, parce que nous méritons tous d'être traités de façon égale et équitable dans un Canada diversifié et inclusif.

Intégration de l'ACS+

Les politiques publiques ont des répercussions différentes pour chacun. C'est pourquoi notre gouvernement applique l'approche ACS+ à chaque décision politique qu'il prend.

Chacune des mesures de cette plateforme a été examinée sous l'angle de l'ACS+. Cela signifie que nous avons fait les premières démarches pour mesurer les différentes répercussions de ces propositions sur les gens, y compris la conduite d'analyses coûts-avantages pour chaque mesure.

L'ACS+ est particulièrement utile pour examiner certains des engagements clés que nous prenons envers les Canadiens, notamment les suivants :

- bonifier les prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations de survivant du Régime de pensions du Canada;
- réaliser de nouveaux investissements dans les services de garde pour les enfants d'âge scolaire;
- faire une mise de fonds pour un nouvel accord sur la santé qui privilégie l'accès aux services de santé mentale;
- introduire un nouveau système de Congé familial payé garanti, afin que tous les parents puissent se permettre de passer la première année à la maison avec leur enfant, au moment où cela est le plus important;
- prendre des mesures pour promouvoir l'égalité et la diversité, lutter contre le racisme et faire de l'égalité au travail et dans le système judiciaire une réalité pour tous.

Nous nous engageons à ce que toutes les mesures de cette plateforme soient soumises à une ACS+ complète et rigoureuse par un nouveau gouvernement libéral.

C'est ainsi que nous continuerons à faire des progrès – pour tous.